

## Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Voir la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Renewables Inc. aux 31 mars 2018 et 2017 et pour les périodes de trois mois closes à ces dates, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion annuel contenus dans notre rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», «TransAlta Renewables» et la «société» désignent TransAlta Renewables Inc. et ses filiales, et «TransAlta» désigne TransAlta Corporation et ses filiales. Les termes clés qui ne sont pas définis ailleurs aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le glossaire de termes clés. Tous les montants présentés dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens sauf les montants par action qui sont présentés en dollars entiers à deux décimales près, à moins d'indication contraire. Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le présent rapport de gestion est daté du 10 mai 2018. Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, se trouvent sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur notre site Web, à l'adresse <http://www.transaltarenewables.com>. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Web de la société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

## Activités d'exploitation de la société

Au 31 mars 2018, TransAlta Renewables détenait et exploitait 13 centrales hydroélectriques, 17 parcs éoliens et une usine à gaz au Canada et détenait des participations financières dans le parc éolien du Wyoming de TransAlta et les actifs australiens.

Globalement, nous détenons directement ou au moyen de participations financières une capacité de production<sup>1</sup> nette totalisant 2 316 MW en exploitation. TransAlta gère et exploite ces centrales en notre nom en vertu d'une convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation, telle qu'elle est modifiée.

Nous ne détenons qu'une participation financière dans les flux de trésorerie des actifs australiens et du parc éolien du Wyoming et non une participation directe dans ceux-ci. Les résultats d'exploitation de ces actifs ne sont pas consolidés dans nos résultats présentés. Toutefois, les produits financiers que nous tirons des placements sous-jacents sont inclus dans nos résultats nets consolidés.

## Mesures non conformes aux IFRS

Nous évaluons le rendement selon diverses mesures. Certaines des mesures qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme une mesure de remplacement, ou comme une mesure plus significative de ceux-ci, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

---

1) Nous mesurons la capacité comme étant la capacité maximale nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs.

Les principales mesures non conformes aux IFRS de la société sont le résultat avant intérêts, impôts et amortissement aux fins de comparaison («BAIIA aux fins de comparaison»), les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution. Le BAIIA aux fins de comparaison comprend notre BAIIA présenté ajusté pour exclure l'incidence de la variation de la juste valeur des actions de catégorie B, de la variation de la juste valeur des actifs financiers, des profits et pertes de change et de la dépréciation, ainsi que le BAIIA aux fins de comparaison des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière, qui correspond à leur BAIIA présenté ajusté pour tenir compte : 1) des produits tirés des contrats de location-financement et du changement du montant des créances au titre des contrats de location-financement, 2) des frais de gestion fixés par contrat, et 3) de l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport. Le BAIIA présenté et le BAIIA aux fins de comparaison fournissent à la direction et aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la charge d'intérêts nette, la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le résultat et l'incidence du calendrier sur les produits financiers des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Nous présentons le BAIIA aux fins de comparaison et de l'information opérationnelle sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs.

Puisque les participations financières sont conçues pour fournir des rendements à la société comme si elle détenait les actifs, la présentation d'information opérationnelle et du BAIIA aux fins de comparaison de ces centrales donne aux lecteurs une image plus complète qui leur permet de comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sont calculés comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, diminués des dépenses d'investissement de maintien, des distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle des filiales et des produits financiers, majorés des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés des actifs détenus au moyen de participations financières, lesquels sont calculés comme étant le BAIIA aux fins de comparaison tiré des participations financières diminué de la variation des créances à long terme, des dépenses d'investissement de maintien et de la charge d'impôt exigible. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés fournissent aux utilisateurs des indications sur les montants tirés des activités d'exploitation et des placements dans les filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Les liquidités disponibles à des fins de distribution sont calculées comme étant les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés diminués des remboursements prévus du capital de la dette amortissable. Les liquidités disponibles à des fins de distribution peuvent fournir des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes. Voir la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

## Mesures conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés «Marge brute» et «Résultats d'exploitation» à nos comptes de résultat consolidés. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion ainsi que d'autres rapports et documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières comprennent des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos croyances ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «projeter», «avoir l'intention de», «planifier», «prévoir», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement futur et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de manière importante des résultats envisagés.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs ayant trait à nos activités et à notre rendement financier futur attendu, y compris, mais sans s'y limiter : la réglementation et la législation environnementale attendues, notamment le programme d'électricité renouvelable du gouvernement de l'Alberta selon les détails et le calendrier s'y rapportant; les dépenses engagées dans des projets de croissance et des projets d'investissement de maintien et de productivité, notamment les dépenses d'investissement de maintien des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière; nos perspectives pour 2018, y compris le BAIIA aux fins de comparaison, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution; la production d'énergie renouvelable provenant des actifs éoliens et hydroélectriques en 2018; la clôture de l'acquisition de deux projets de parc éolien aux États-Unis, les coûts connexes et les dates prévues de leur mise en service; notre stratégie de gestion du risque de change; les attentes à l'égard des charges d'intérêts nettes et du volume de la dette; notre capacité à maintenir une disponibilité adéquate; les attentes relatives aux titres d'emprunt axés sur des projets; les taux d'imposition combinés prévus par la loi et notre échéance prévue pour l'impôt à payer; les attentes au chapitre des coûts d'exploitation et des coûts d'entretien, y compris l'entretien effectué par des tiers ainsi que la variabilité de ces coûts; le versement de dividendes futurs; les attentes à l'égard de la disponibilité, de la capacité et de la production; le calendrier et l'achèvement de projets en cours, y compris le projet de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills, et les coûts s'y rapportant ainsi que le financement de ceux-ci; l'incidence financière anticipée entraînée par l'exploitation commerciale de la centrale de South Hedland; le caractère saisonnier de nos activités d'exploitation éolienne et hydroélectrique; la réglementation, la législation et les programmes gouvernementaux prévus, y compris la législation fédérale canadienne portant sur les émissions de gaz à effet de serre et la législation provinciale portant sur les crédits d'émission de carbone, et le processus d'approvisionnement pour la production à partir d'énergies renouvelables en Alberta et son incidence prévue sur la société, ainsi que le coût lié au respect des lois et règlements s'y rapportant; la valeur des crédits compensatoires générés par nos installations de production d'énergies renouvelables; les attentes à l'égard de la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS; les attentes concernant le caractère saisonnier de la production des centrales éoliennes et hydroélectriques; les attentes quant à notre capacité d'avoir accès aux marchés financiers à des conditions raisonnables; les attentes à l'égard des activités de démantèlement et de remise en état; nos attentes relativement à l'issue des réclamations contractuelles ou réclamations juridiques existantes ou éventuelles, des enquêtes réglementaires et des litiges, y compris le différend avec Fortescue Metals Group Ltd. («FMG») concernant l'achat de la centrale de Solomon et la mise en service de la centrale de South Hedland; et l'incidence des modifications comptables.

Parmi les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur nos énoncés prospectifs, on compte notamment les risques concernant : l'évolution de la conjoncture économique, notamment les fluctuations des taux d'intérêt; les risques opérationnels liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées; les risques ayant trait à l'échéancier et aux coûts de construction et de mise en service du projet de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills; les nouveaux actifs éoliens aux États-Unis; les interruptions au titre du transport et de la distribution de l'électricité; les incidences climatiques; les interruptions de l'approvisionnement en eau, en vent ou en gaz nécessaire pour exploiter nos centrales; les catastrophes

naturelles; la menace posée par le terrorisme intérieur, les cyberattaques et d'autres catastrophes d'origine humaine; les pannes de matériel et notre capacité à procéder aux réparations dans des délais raisonnables et de manière rentable; les risques et la concurrence dans le secteur d'activité; les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères; le besoin de financement supplémentaire et la capacité d'avoir accès à du financement à un coût raisonnable; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; la garantie d'assurance; notre provision pour impôts sur le résultat; les différends qui nous opposent à des contreparties; les procédures judiciaires et les litiges contractuels impliquant la société; la dépendance à l'égard du personnel clé; les cadres réglementaires et politiques dans les territoires où nous exerçons nos activités; les exigences de plus en plus restrictives en matière d'environnement et les changements apportés à ces exigences ou les responsabilités en découlant; et les risques associés aux projets de mise en valeur et aux acquisitions. Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail à la rubrique «Facteurs de risque» de notre notice annuelle et de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les lecteurs sont priés d'examiner ces facteurs attentivement dans leur évaluation des énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas se fier outre mesure à ceux-ci. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les perspectives financières contenues aux présentes visent à renseigner les lecteurs sur les attentes et les plans actuels de la direction, et les lecteurs sont mis en garde que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements projetés pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire. Rien ne garantit que les résultats et événements projetés se matérialiseront.

## Faits saillants

### Faits saillants financiers consolidés

Trois mois clos les 31 mars	2018	2017
Production d'énergie renouvelable (GWh) <sup>1</sup>	1 004	1 010
Produits des activités ordinaires	125	124
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	66	27
BAlIA présenté <sup>2</sup>	119	84
BAlIA aux fins de comparaison <sup>2</sup>	111	111
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés <sup>2</sup>	97	83
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	132	100
Liquidités disponibles à des fins de distribution <sup>2</sup>	96	83
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,26	0,12
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action <sup>2</sup>	0,39	0,37
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action <sup>2</sup>	0,38	0,37
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	0,23	0,22
Dividendes versés par action ordinaire	0,23	0,22

1) Comprend la production des parcs éoliens aux États-Unis, mais exclut la production des centrales australiennes et canadiennes alimentées au gaz. La production n'est pas une source de produits importante pour nos centrales alimentées au gaz étant donné que la majeure partie de leurs produits est fonction de la capacité.

2) Voir la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

	31 mars 2018	31 déc. 2017
Capacité installée – gaz (MW) <sup>1</sup>	956	956
Capacité installée – énergie renouvelable (MW) <sup>2</sup>	1 388	1 388
Total de l'actif	3 625	3 628
Dette à long terme <sup>3</sup>	1 018	1 043
Total des passifs non courants	1 056	1 075

1) *Compte tenu de la production des centrales alimentées au gaz australiennes.*

2) *Compte tenu de la capacité installée des centrales éoliennes aux États-Unis.*

3) *Comprend la partie courante.*

Notre BAIIA aux fins de comparaison est comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Dans notre portefeuille de gaz en Australie, la mise en service de la centrale de South Hedland en juillet 2017 a été contrebalancée par la résiliation du contrat de la centrale de Solomon en novembre 2017.

Nos fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et nos liquidités disponibles à des fins de distribution ont augmenté respectivement de 14 millions de dollars et 13 millions de dollars, en raison principalement de la contribution des actifs australiens de 34 millions de dollars au titre des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés au cours de la période, en hausse de 15 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net présenté attribuable aux porteurs d'actions ordinaires a augmenté de 39 millions de dollars surtout en raison de la variation négative de la juste valeur du passif au titre des actions de catégorie B de 44 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, et de la hausse des produits financiers de 15 millions de dollars pour la période considérée, qui a été en partie contrebalancée par une diminution du profit de change de 25 millions de dollars.

## Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

### Acquisition de projets de parc éolien aux États-Unis

Le 20 février 2018, nous avons annoncé avoir conclu une entente visant l'acquisition de deux projets prêts à construire dans le nord-est des États-Unis. Les projets de parc éolien consistent en : i) un projet de 90 MW situé en Pennsylvanie faisant l'objet d'un CAÉ de 15 ans et ii) un projet de 29 MW situé au New Hampshire faisant l'objet de deux CAÉ de 20 ans (les «projets de parc éolien aux États-Unis»). Les trois contreparties détiennent des notes attribuées par S&P d'au moins A+. La date de mise en service de ces deux projets est prévue pour le deuxième semestre de 2019. Le 1<sup>er</sup> mars 2018, une filiale de TransAlta («US HoldCo») a acquis un projet de 90 MW, alors que l'acquisition du projet de 29 MW demeure assujettie à un certain nombre de conditions de clôture, y compris l'approbation des autorités de réglementation.

Le 20 avril 2018, nous avons fait l'acquisition d'une participation financière dans les projets de parc éolien aux États-Unis auprès d'une filiale de TransAlta («TA Power») conformément à l'entente conclue avec TransAlta le 20 février 2018. Dans le cadre de cette entente, US HoldCo détiendra directement les projets de parc éolien aux États-Unis et TA Power émettra à la société des actions ordinaires, lesquelles donnent droit à des dividendes trimestriels fondés sur le résultat net avant impôts des projets de parc éolien aux États-Unis. Nous financerons les coûts de construction et d'acquisition estimés restants de 240 millions de dollars américains des projets de parc éolien aux États-Unis. Nous financerons ces coûts en faisant l'acquisition d'autres actions privilégiées émises par TA Power ou en achetant des obligations portant intérêt émises par US HoldCo. Le produit tiré de l'émission de ces actions privilégiées ou de ces obligations doit être utilisé exclusivement dans le cadre de l'acquisition et de la construction des projets de parc éolien aux États-Unis. Nous financerons ces coûts d'acquisition et de construction au moyen de liquidités existantes et d'avantages fiscaux.

## Changement au sein de la direction

Le 20 avril 2018 s'est tenue l'assemblée générale annuelle de TransAlta au cours de laquelle la décision de Donald Tremblay, chef de la direction des finances, de quitter TransAlta et la société le 9 mai 2018 a été annoncée. TransAlta a lancé le processus de recrutement pour pourvoir le poste de chef de la direction des finances. Todd Stack, directeur général, contrôleur de la société, remplace Donald Tremblay à titre de chef de la direction des finances de TransAlta Renewables.

## Contrat dans le secteur Gaz au Canada

Le 1<sup>er</sup> mai 2018, nous avons conclu un contrat avec une importante société canadienne de chaîne de blocs en vue de fournir jusqu'à 35 MW d'électricité ainsi que des locaux industriels à la centrale de Sarnia. Le contrat a une durée de cinq ans et prévoit une prolongation maximale de cinq ans.

## Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés fournissent aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les placements dans des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière, avant les variations du fonds de roulement. Les liquidités disponibles aux fins de distribution fournissent aux utilisateurs des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes. Voir la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action et les liquidités disponibles à des fins de distribution par action ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de nos fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	132	100
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(31)	(13)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement</b>	<b>101</b>	<b>87</b>
Ajustements :		
Dépenses d'investissement de maintien	(5)	(5)
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	–	(1)
Produits financiers	(37)	(23)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés – participations financières <sup>1</sup>	38	25
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés</b>	<b>97</b>	<b>83</b>
Déduire :		
Remboursements du capital de la dette amortissable	(1)	–
<b>Liquidités disponibles à des fins de distribution</b>	<b>96</b>	<b>83</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	250	224
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action</b>	<b>0,39</b>	<b>0,37</b>
<b>Liquidités disponibles à des fins de distribution par action</b>	<b>0,38</b>	<b>0,37</b>

1) Se reporter au tableau de rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des installations dans lesquelles nous détenons une participation financière et des produits financiers présentés dans le présent rapport de gestion.

La présentation du BAIIA aux fins de comparaison fournit à la direction et aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la charge d'intérêts nette, la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le résultat et l'incidence du calendrier sur les produits financiers tirés des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Nous présentons le BAIIA aux fins de comparaison et de l'information opérationnelle sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs. Voir la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du BAIIA présenté et du BAIIA aux fins de comparaison :

**Trois mois clos le 31 mars 2018**

	Présentés	Ajustements	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires <sup>1</sup>	125	–	48	173
Combustible, redevances et autres coûts de vente <sup>2</sup>	28	–	1	29
<b>Marge brute</b>	<b>97</b>	<b>–</b>	<b>47</b>	<b>144</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration <sup>3</sup>	21	–	10	31
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	–	–	2
Produits financiers	(27)	27	–	–
Produits d'intérêts	(11)	11	–	–
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(1)	1	–	–
Profit de change	(6)	6	–	–
<b>Résultat avant intérêts, impôts et amortissement</b>	<b>119</b>	<b>(45)</b>	<b>37</b>	<b>111</b>

1) Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) À compter du troisième trimestre de 2017, les montants liés aux participations financières incluent l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

**Trois mois clos le 31 mars 2017**

	Présentés <sup>3</sup>	Ajustements	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires <sup>1</sup>	124	–	47	171
Combustible, redevances et autres coûts de vente	27	–	3	30
<b>Marge brute</b>	<b>97</b>	<b>–</b>	<b>44</b>	<b>141</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration <sup>2</sup>	21	–	7	28
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	–	–	2
Produits financiers	(12)	12	–	–
Produits d'intérêts	(11)	11	–	–
Variation de la juste valeur des actions de catégorie B	44	(44)	–	–
Perte de change	(31)	31	–	–
<b>Résultat avant intérêts, impôts et amortissement</b>	<b>84</b>	<b>(10)</b>	<b>37</b>	<b>111</b>

1) Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

3) Les postes Produits des activités ordinaires et Combustible, redevances et autres coûts de vente ont été révisés pour tenir compte de la compensation des ventes de gaz intersociétés avec les achats. Cet ajustement n'a eu aucune incidence sur le BAIIA aux fins de comparaison.

Le tableau ci-après présente le rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des installations dans lesquelles nous détenons une participation financière et des produits financiers et des produits d'intérêts présentés :

Trois mois clos les 31 mars	2018			2017		
	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Australie	Total	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Australie	Total
BAIIA aux fins de comparaison	5	32	37	6	31	37
Dépenses d'investissement de maintien	(1)	—	(1)	—	(1)	(1)
Variation des créances à long terme	—	—	—	—	(9)	(9)
Divers	—	3	3	—	—	—
Ajustement du taux de change	—	(1)	(1)	—	(2)	(2)
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés</b>	<b>4</b>	<b>34</b>	<b>38</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>25</b>
Incidence des variations du fonds de roulement et du calendrier sur les produits financiers	1	(2)	(1)	(2)	—	(2)
<b>Produits financiers</b>	<b>5</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>23</b>

Trois mois clos les 31 mars	2018			2017		
	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Australie	Total	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Australie	Total
Produits financiers	5	22	27	4	8	12
Produits d'intérêts	—	10	10	—	11	11
<b>Total des produits financiers</b>	<b>5</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>23</b>

À compter du trimestre considéré, nous sommes tenus, en raison de l'adoption de l'IFRS 9 (voir la note 2 A) II), de présenter les produits d'intérêts dans un poste distinct dans le compte de résultat. Par conséquent, les produits d'intérêts tirés de notre placement dans le secteur Gaz en Australie ne sont plus inclus au poste Produits financiers dans le compte de résultat.



## Rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison et des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés

Trois mois clos les 31 mars	2018			2017		
	Actifs détenus	Participations financières	Total	Actifs détenus	Participations financières	Total
BAIIA aux fins de comparaison	74	37	111	74	37	111
Charge d'intérêts	(10)	–	(10)	(12)	–	(12)
Variation des créances à long terme	–	–	–	–	(9)	(9)
Dépenses d'investissement de maintien	(5)	(1)	(6)	(5)	(1)	(6)
Charge d'impôt exigible	(2)	–	(2)	(2)	–	(2)
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	–	–	–	(1)	–	(1)
(Profit latent) perte latente sur les activités de gestion du risque	(1)	–	(1)	1	–	1
Provisions	2	–	2	–	–	–
Ajustement du taux de change	–	(1)	(1)	–	(2)	(2)
Divers	1	3	4	3	–	3
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés</b>	<b>59</b>	<b>38</b>	<b>97</b>	<b>58</b>	<b>25</b>	<b>83</b>

Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés tirés des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière ont augmenté de 13 millions de dollars pour la période considérée en 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, surtout en raison d'une hausse des créances à long terme du secteur Gaz en Australie en 2017.

## Analyse du BAIIA aux fins de comparaison

Les montants présentés dans la section qui suit comprennent des mesures opérationnelles et des informations financières liées à nos types de sources d'énergie et comprennent des placements dans des participations financières dans les filiales de TransAlta. Étant donné que les placements dans ces participations financières nous donnent droit à des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation des informations opérationnelles donne aux utilisateurs plus de renseignements qui leur permettent d'évaluer le rendement des actifs qui génèrent les produits financiers liés aux participations financières. Tous les actifs des analyses portant sur les secteurs de l'énergie éolienne aux États-Unis et du gaz naturel en Australie sont toujours détenus par l'entremise d'un placement dans une participation financière. Le BAIIA aux fins de comparaison des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière et les produits financiers comptabilisés dans nos états financiers intermédiaires consolidés résumés font l'objet d'un rapprochement à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion. Le tableau suivant présente les données d'exploitation et le BAIIA aux fins de comparaison par type de source d'énergie :

Trois mois clos les 31 mars	Production d'énergie renouvelable - moyenne à long terme (GWh) <sup>1</sup>	Production (GWh)		BAIIA aux fins de comparaison	
		2018	2017	2018	2017
Énergie éolienne - Canada	887	844	844	59	59
Énergie hydroélectrique - Canada	44	42	44	1	1
Énergie éolienne - États-Unis	109	118	122	5	6
<b>Total - Énergies renouvelables</b>	<b>1 040</b>	<b>1 004</b>	<b>1 010</b>	<b>65</b>	<b>66</b>
Gaz - Canada		309	326	19	19
Gaz - Australie		440	398	32	31
Siège social		—	—	(5)	(5)
<b>Total</b>		<b>1 753</b>	<b>1 734</b>	<b>111</b>	<b>111</b>

1) La moyenne à long terme est calculée sur une base annualisée au moyen du rendement énergétique annuel moyen prévu selon notre modèle de simulation et reposant sur des données historiques sur une période généralement de 15 ans pour l'énergie éolienne et de 30 ans pour l'énergie hydroélectrique.

La production d'énergie renouvelable pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 a diminué de 6 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2017. La production de nos actifs d'énergie éolienne aux États-Unis a augmenté comparativement à notre production d'énergie renouvelable moyenne à long terme.

### Énergie éolienne - Canada

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Production (GWh)	844	844
Capacité installée brute (MW)	1 132	1 132
Produits des activités ordinaires	72	71
Redevances et autres coûts de vente	4	3
<b>Marge brute aux fins de comparaison</b>	<b>68</b>	<b>68</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	8	8
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	1
<b>BAIIA aux fins de comparaison</b>	<b>59</b>	<b>59</b>

La production et le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 sont restés comparables à ceux de la période correspondante de 2017.

### Énergie hydroélectrique – Canada

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Production (GWh)	42	44
Capacité installée brute (MW)	112	112
Produits des activités ordinaires	3	3
<b>Marge brute aux fins de comparaison</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	1	1
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	1
<b>BAIIA aux fins de comparaison</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 a diminué de 2 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2017. Le BAIIA aux fins de comparaison a été comparable à celui de la période correspondante de 2017.

### Énergie éolienne – États-Unis

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Production (GWh)	118	122
Capacité installée brute (MW)	144	144
Produits des activités ordinaires	7	7
<b>Marge brute aux fins de comparaison</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	2	1
<b>BAIIA aux fins de comparaison</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

La production et le BAIIA aux fins de comparaison au parc éolien aux États-Unis sont restés comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Le secteur Énergie éolienne aux États-Unis est constitué uniquement du parc éolien du Wyoming.

### Gaz – Canada

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017 <sup>1</sup>
Production (GWh)	309	326
Capacité installée brute (MW)	506	506
Produits des activités ordinaires	50	50
Redevances et autres coûts de vente	24	24
<b>Marge brute aux fins de comparaison</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	7	7
<b>BAIIA aux fins de comparaison</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

1) Les postes Produits des activités ordinaires et Redevances et autres coûts de vente ont été révisés pour tenir compte de la compensation des ventes de gaz intersociétés avec les achats. Cet ajustement n'a eu aucune incidence sur le BAIIA aux fins de comparaison.

Le BAIIA aux fins de comparaison est resté comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La centrale de Sarnia est en grande partie assujettie à des contrats et n'est habituellement pas touchée par les variations de production. Le secteur Gaz au Canada est constitué uniquement de la centrale de Sarnia.

## Gaz – Australie

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Production (GWh)	440	398
Capacité installée brute (MW)	450	425
Produits des activités ordinaires	41	26
Produits tirés des contrats de location-financement <sup>1</sup>	–	14
Combustible et achats d'électricité <sup>2</sup>	(1)	(3)
<b>Marge brute aux fins de comparaison</b>	<b>40</b>	<b>37</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration <sup>3</sup>	8	6
<b>BAIIA aux fins de comparaison</b>	<b>32</b>	<b>31</b>

1) Produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) À compter du troisième trimestre de 2017, ajustés en fonction des intérêts réalisés sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 est demeuré comparable à celui de la période correspondante de 2017. Le BAIIA aux fins de comparaison tiré de la centrale de South Hedland a été contrebalancé par la résiliation du contrat de la centrale de Solomon. En raison de la nature de nos contrats, la hausse de la production attribuable à la variation des besoins des clients n'a pas une incidence financière importante étant donné que les produits proviennent des paiements de capacité et que les coûts du combustible sont transférés aux clients.

## Réglementation et législation environnementale

Se reporter à la rubrique «Réglementation et législation environnementale» du rapport de gestion annuel de 2017, pour obtenir plus de détails sur les faits nouveaux présentés ci-après.

### Alberta

L'Alberta Electric System Operator (l'«AESO») s'attend à conclure des contrats visant la fourniture d'une production d'énergie renouvelable allant jusqu'à 5 000 MW dans le cadre du programme d'électricité renouvelable («PER») d'ici 2030 en vue d'atteindre l'objectif de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable de 30 % établi par le gouvernement de l'Alberta.

L'AESO, avec l'approbation du gouvernement de l'Alberta, a annoncé les premiers renseignements relatifs à la demande de propositions pour le PER des deuxième et troisième tours et continue d'élaborer la feuille de route précisant les prochains appels d'offres. Le deuxième tour de la demande de propositions exige une participation financière de 25 % des Autochtones et vise des projets d'énergies renouvelables ayant une capacité de production de 300 MW. Le troisième tour vise des projets d'énergies renouvelables ayant une capacité de production de 400 MW et étant en mesure de se connecter aux réseaux de transport et de distribution existants. Les contrats attribués dans le cadre des deuxième et troisième tours pour le PER seront fondés sur les écarts. L'AESO attribuera les contrats en décembre 2018 et l'exploitation commerciale des projets devra commencer avant le 30 juin 2021.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le règlement intitulé *Carbon Competitiveness Incentive Regulation* («CCIR») a remplacé le règlement *Specified Gas Emitters Regulation* («SGER»). Le gouvernement a confirmé la continuité des crédits compensatoires et les crédits seront fongibles aux termes du CCIR à raison d'un pour un, assurant le maintien de cette source de produits. Le gouvernement avait initialement limité l'utilisation des crédits de carbone à 50 % des exigences de conformité des entités visées le faisant passer graduellement à 60 %. En vertu du CCIR, toutes les sociétés productrices d'énergie renouvelable qui n'obtiennent pas actuellement de crédits de carbone pourront en recevoir après 2018 en déposant une demande au titre de la CCIR. Ces crédits de carbone supplémentaires ne seront pas accordés avant la moitié de l'année 2019. Le programme au titre de la CCIR est favorable pour la société, car les parcs éoliens qui n'obtiennent pas actuellement de crédits deviendront admissibles aux crédits de carbone.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Le risque de liquidité découle de notre capacité à combler nos besoins généraux de financement, à mener des activités de couverture, et à gérer les actifs, les passifs et la structure du capital de la société. Nous gérons le risque de liquidité en maintenant suffisamment de ressources financières liquides pour financer les obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, et ce, de la façon la plus rentable qui soit.

Nos besoins de liquidités sont satisfaits au moyen d'une variété de sources, y compris les fonds provenant des activités d'exploitation, notre ligne de crédit, les marchés financiers et le financement de TransAlta. Nous utilisons surtout les fonds pour les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, les distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, et les paiements des intérêts et du capital sur la dette et les dividendes.

### Situation financière

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les états de la situation financière consolidés du 31 décembre 2017 au 31 mars 2018 :

	Augmentation/ (diminution)	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39	Calendrier des encaissements et décaissements
Créances clients et autres débiteurs	(35)	Calendrier des encaissements et caractère saisonnier de la production
Immobilisations corporelles nettes	(24)	Charge d'amortissement en partie contrebalancée par des acquisitions
Placements dans des filiales de TransAlta	15	Augmentation attribuable au profit de change latent sur les APOR et les actions privilégiées reflet de TransAlta Wyoming Wind LLC et augmentations de la juste valeur des actions privilégiées reflet de TransAlta Wyoming Wind LLC, des actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA et des actions privilégiées de TEA.
Dette à long terme (y compris la tranche courante)	(25)	Diminution attribuable au remboursement de la facilité de crédit
Passifs d'impôt différé	9	Diminution des reports en avant de pertes fiscales
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	14	Résultat net au cours de la période et ajustement de la juste valeur en vertu de l'IFRS 9, le tout en partie contrebalancé par les dividendes déclarés pour la période.

## Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 comparativement à la période correspondante de 2017 :

	2018	2017	Variation	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	20	15	5	
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	132	100	32	Augmentation du résultat en trésorerie de 14 millions de dollars et variations favorables du fonds de roulement de 18 millions de dollars
Activités d'investissement	(6)	(26)	20	Diminution des placements dans les filiales de TransAlta de 22 millions de dollars et variation défavorable du fonds de roulement hors trésorerie de 2 millions de dollars
Activités de financement	(87)	(38)	(49)	Augmentation des remboursements nets des emprunts sur les facilités de crédit de 52 millions de dollars et augmentation des dividendes versés sur actions ordinaires de 10 millions de dollars, le tout contrebalancé par le remboursement de l'emprunt au titre du fonds de roulement des actifs canadiens de 13 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	59	51	8	

## Dettes

La dette, y compris les montants à verser à TransAlta, totalisait 1 018 millions de dollars au 31 mars 2018, comparativement à 1 043 millions de dollars au 31 décembre 2017. Au 31 mars 2018, la diminution de la dette était attribuable aux remboursements sur la facilité de crédit.

Au 31 mars 2018, nous disposions d'une facilité de crédit consortiale de 500 millions de dollars consentie aux fins générales de la société, notamment le financement des besoins courants au titre du fonds de roulement, des obligations à remplir au titre des investissements liés à la construction de projets, des occasions de croissance et du remboursement de l'encours de la dette. Au 31 mars 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit et n'était impayé (27 millions de dollars au 31 décembre 2017). De plus, nous disposons d'une facilité de lettres de crédit à vue non consentie de 100 millions de dollars, en vertu de laquelle des lettres de crédit de 69 millions de dollars ont été émises au 31 mars 2018 (69 millions de dollars au 31 décembre 2017).

Nous sommes assujettis aux clauses restrictives positives et négatives habituelles liées à la dette. Nous respectons toutes ces clauses restrictives.

Au 31 mars 2018, un montant de 205 millions de dollars de notre dette était dû à TransAlta (202 millions de dollars au 31 décembre 2017), composé du prêt de TEA et de l'emprunt au titre du fonds de roulement des actifs canadiens.

Les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston, du parc éolien de New Richmond et du parc éolien de Kent Hills sont assujetties aux conditions financières habituelles et aux clauses restrictives qui limitent la capacité de la société d'accéder aux fonds générés par les activités des centrales. Si certains tests de distribution (effectués généralement une fois par trimestre) sont réussis, les fonds peuvent être distribués par les filiales à leur société mère respective. Ces restrictions comprennent la capacité d'atteindre un ratio de couverture du service de la dette avant la distribution. Les fonds de ces entités, qui se sont accumulés depuis le test du premier trimestre, ne seront pas distribués jusqu'à ce que le prochain ratio de couverture du service de la dette soit calculé au deuxième trimestre de 2018. Au 31 mars 2018, un montant en trésorerie de 29 millions de dollars était visé par ces restrictions financières.

En outre, les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston, du parc éolien de New Richmond et du parc éolien de Kent Hills requièrent l'établissement et le financement de certains comptes de réserve au moyen de la trésorerie en dépôt ou de lettres de crédit. Au 31 mars 2018, la société a choisi d'utiliser des lettres de crédit. Par conséquent, aucun montant de liquidités n'était soumis à ces restrictions.

La société a un montant de 31 millions de dollars (30 millions de dollars au 31 décembre 2017) de liquidités liées à son financement par l'émission d'obligations du parc éolien de Kent Hills dans un compte de réserve pour la construction. Les liquidités soumises à restrictions seront libérées du compte de réserve pour la construction sous réserve du respect de certaines modalités, notamment la mise en service commerciale du projet d'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills.

## Capital social

Aux 31 décembre 2017, 31 mars 2018 et 10 mai 2018, nous avons environ 250 millions d'actions ordinaires émises et en circulation.

## Autres résultats consolidés

### Charge d'intérêts

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont présentées ci-dessous :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Intérêts sur la dette à long terme	8	10
Intérêts sur la débenture convertible	—	2
Intérêts sur le prêt de TEA	1	—
Autres intérêts nets <sup>1</sup>	1	—
Désactualisation des provisions	1	1
<b>Charge d'intérêts</b>	<b>11</b>	<b>13</b>

1) Incluent des lettres de crédit et des garanties, des engagements à l'égard de la facilité de crédit, des autres intérêts et des frais bancaires. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2018, les intérêts sur les lettres de crédit et les garanties offertes par TransAlta étaient de néant (néant en 2017).

### Impôts sur le résultat

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2018, la charge d'impôts sur le résultat a diminué de 4 millions de dollars, passant de 15 millions de dollars à 11 millions de dollars. Bien que notre résultat avant impôts sur le résultat était supérieur, certains produits et certaines charges au titre de nos placements dans les filiales de TransAlta n'entraînent pas la comptabilisation d'une charge d'impôts.

### Autres éléments du résultat global

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2018, nous avons comptabilisé une augmentation de 3 millions de dollars au titre de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global (augmentation de 14 millions de dollars en 2017). Les variations des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au cours de la période sont principalement attribuables aux actions privilégiées reflet australiennes. Pour plus d'information, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## Dépenses d'investissement de maintien

Les montants réels des dépenses d'investissement de maintien au titre des actifs que nous détenons directement, de même qu'au titre des centrales dans lesquelles nous détenons des participations financières, sont présentés ci-après :

Trois mois clos les 31 mars

	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydroélectrique - Canada	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Canada	Gaz - Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien 2018	1	1	1	3	—	6
Total des dépenses d'investissement de maintien 2017	2	1	—	2	1	6

Les dépenses d'investissement de maintien sont demeurées comparables à celles de la période correspondante de 2017. Les dépenses d'investissement de maintien pour le trimestre considéré s'expliquent surtout par les remises en état de parcs éoliens aux États-Unis et les remplacements des groupes turbogénérateurs dans le secteur Gaz au Canada.

## Perspectives pour 2018

Le tableau suivant présente nos prévisions quant aux objectifs financiers clés pour 2018 :

Mesure	Cible
BAlIA aux fins de comparaison	Entre 400 millions de dollars et 420 millions de dollars
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	Entre 315 millions de dollars et 340 millions de dollars
Liquidités disponibles à des fins de distribution	Entre 260 millions de dollars et 290 millions de dollars

### Activités d'exploitation

#### Production

Nous prévoyons que la production d'énergie renouvelable provenant des actifs de production éolienne et hydroélectrique en 2018 se situera dans une fourchette de 3 400 à 3 800 GWh. Les contrats de production des centrales alimentées au gaz procurent une contrepartie au titre de la capacité. Par conséquent, la production n'est pas un indicateur de rendement important de ces actifs.

#### Flux de trésorerie contractuels

Comme nous avons recours à des CAÉ, notamment les CAÉ de TransAlta, la durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle de nos centrales et des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière est d'environ 12 ans.

#### Coûts d'exploitation

Nous avons conclu des ententes de service à long terme avec des fournisseurs afin de stabiliser les charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration. La majeure partie de notre production à partir du gaz est vendue dans le cadre de contrats prévoyant des dispositions de transfert au titre du combustible. Pour la production à partir du gaz naturel qui ne comporte aucune disposition de transfert des coûts, nous achetons du gaz naturel parallèlement à la production, atténuant ainsi notre risque lié à la variation des prix.

#### Exposition aux fluctuations des taux de change

Nous sommes exposés aux fluctuations des taux de change entre le dollar canadien, le dollar australien et le dollar américain en raison de notre participation financière dans le parc éolien du Wyoming et dans les actifs australiens. Nous sommes également exposés à l'euro en raison du projet d'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills. Les titres



acquis auprès de TransAlta et les dividendes s'y rapportant sont libellés en dollars canadiens, en dollars australiens et en dollars américains. TransAlta a fourni à la société une protection contre les fluctuations des taux de change pour les flux de trésorerie des actifs australiens jusqu'au 30 juin 2020. Tout changement apporté à nos placements à l'étranger ou à notre dette libellée en monnaies étrangères pourrait modifier notre exposition. Nos autres actifs sont tous situés au Canada. Nous pourrions acheter du matériel auprès de fournisseurs étrangers dans diverses devises en vue de projets d'immobilisations futurs, ce qui pourrait entraîner une exposition aux fluctuations de la valeur du dollar canadien relativement aux monnaies concernées. De plus, nous avons conclu des contrats de change à terme afin de couvrir les flux de trésorerie libellés en dollars américains et les coûts de matériel en euros qui sont respectivement liés aux activités d'exploitation du parc éolien du Wyoming et au projet d'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills.

Nous prévoyons dépenser environ 240 millions de dollars américains en vue de la construction et de la mise en service des deux projets de parcs éoliens aux États-Unis. Nous prévoyons avoir recours à des contrats de change pour gérer le risque de change découlant de ces projets. Voir la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'information.

Notre stratégie consiste à atténuer le risque de change des flux de trésorerie libellés en monnaies étrangères pour nous permettre de respecter les exigences en matière de dividendes. Les flux de trésorerie liés aux actifs australiens sont principalement couverts en vertu d'ententes avec TransAlta. De plus, nous avons conclu des contrats de change à terme afin de couvrir les flux de trésorerie libellés en dollars américains qui sont essentiellement liés aux actifs du parc éolien du Wyoming.

#### Charge d'intérêts

L'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante, puisque les taux d'intérêt sur la dette à long terme sont en grande partie des taux fixes. La charge d'intérêts pour 2018 devrait être comparable à celle de 2017 puisque les variations de la dette ne devraient pas être significatives en 2018. Les variations des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence sur le montant de la charge d'intérêts nette engagée.

#### Dette nette, situation de trésorerie et sources de financement

En cas de baisse des volumes d'énergie éolienne ou des ressources hydroélectriques, ou en cas de coûts d'entretien imprévus, nous pourrions avoir besoin de liquidités supplémentaires dans l'avenir. Nous prévoyons maintenir des liquidités disponibles adéquates en vertu de notre facilité de crédit.

À la fin de 2017, le produit tiré du rachat par FMG de la centrale de Solomon auprès de TransAlta nous a permis de revoir l'échéancier de nos plans pour obtenir plus de financement pour nos projets visant des actifs entièrement assujettis à des contrats.

#### Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition combiné prévu par la loi de la société devrait demeurer à 26 %. Le taux d'imposition effectif sur le résultat peut changer selon la combinaison des résultats réalisés dans divers pays et certaines déductions qui ne fluctuent pas avec le résultat.

L'échéance prévue par la société pour l'impôt à payer est assujettie à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que cette échéance arrive de façon prématurée par rapport à notre projection actuelle d'environ trois ans. Notre échéance prévue pour l'impôt à payer est particulièrement assujettie au risque lié à un changement dans nos activités, à notre éventail d'actifs, à notre structure d'entreprise ou à des modifications à la loi, à la réglementation ou aux interprétations fiscales. Si nos impôts devenaient exigibles plus tôt, nos liquidités disponibles à des fins de distribution et nos dividendes pourraient diminuer.

## Dépenses d'investissement

### Dépenses d'investissement de maintien

Nos dépenses d'investissement de maintien sont composées de dépenses d'investissement courantes liées au maintien de la capacité de production existante de nos centrales. Les centrales de TransAlta dans lesquelles nous détenons des participations financières engagent également des dépenses d'investissement de maintien. Bien que nous ne soyons pas tenus de financer ces dépenses, elles réduisent les produits financiers que nous tirons de ces investissements.

Pour 2018, le total estimatif des dépenses d'investissement de maintien au chapitre des actifs dont nous sommes propriétaires et des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière varie de 30 millions de dollars à 40 millions de dollars.

### Financement

Le financement des dépenses d'investissement devrait être assuré au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des opérations sur les marchés financiers et de notre facilité de crédit.

### Expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills

Les coûts de construction de l'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills d'une capacité de production de 17,25 MW au Nouveau-Brunswick devraient totaliser environ 36 millions de dollars. À ce jour, nous avons investi 9 millions de dollars. Notre partenaire détenant 17 % des installations du parc éolien de Kent Hills participe au projet d'expansion et détient également une participation de 17 %. Notre partenaire financera sa part du total des coûts liés au projet. La date d'achèvement prévue est fixée au quatrième trimestre de 2018.

### Projets de parc éolien aux États-Unis

Le 16 avril 2018, nous avons conclu une convention d'apport avec plusieurs filiales de TransAlta relativement au financement de la construction et à d'autres dépenses d'investissement des projets de parc éolien aux États-Unis. En 2018 et en 2019, nous prévoyons investir une somme de 240 millions de dollars américains pour la construction de ces projets. Voir la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion.

## Éventualités

Dans le cours normal des affaires, nous pouvons être parties à des litiges. Même si nous ne sommes pas directement impliqués dans le litige en cours avec FMG concernant la résiliation alléguée du CAÉ lié à la centrale de South Hedland, les résultats de ce litige pourraient avoir une incidence sur les produits financiers tirés des participations financières de la société dans les actifs australiens. En outre, un deuxième litige implique la réclamation de FMG auprès de TransAlta quant à la cession de la centrale de Solomon à FMG. FMG réclame certains montants relativement à l'état de la centrale, alors que TransAlta réclame le remboursement de certains coûts.

## Instruments financiers

Se reporter à la note 12 de nos plus récents états financiers consolidés annuels et à la note 8 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 pour plus de renseignements sur les instruments financiers. Se reporter également à la rubrique «Instruments financiers» du rapport de gestion de notre plus récent rapport annuel pour plus de renseignements. Notre profil et nos pratiques de gestion du risque n'ont pas beaucoup changé depuis le 31 décembre 2017, à l'exception de l'exigence selon laquelle les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC doivent être comptabilisées à la juste valeur.

Au 31 mars 2018, les instruments financiers de niveau III étaient composés d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 751 millions de dollars (616 millions de dollars au 31 décembre 2017). L'augmentation est attribuable aux actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC. Se reporter aux notes 2, 5 et 8 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 pour en savoir plus sur ces mesures.

## Opérations et soldes avec les parties liées

### Opérations avec les parties liées

Les montants comptabilisés à l'égard des opérations avec TransAlta ou des filiales de TransAlta, à l'exception des montants mentionnés à la rubrique «Événements importants» du présent rapport de gestion, se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	9	10
Produits tirés des éléments écologiques <sup>1</sup>	1	—
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	27	12
Produits d'intérêts	10	11
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux <sup>2</sup>	4	4
Achats de gaz naturel	3	2
Charge d'intérêts sur débenture convertible	—	2
Charge d'intérêts sur le prêt de TEA	1	—
Frais d'optimisation des actifs <sup>3</sup>	1	1
Profit de change réalisé sur la couverture économique de la convention d'apport	—	1

1) La valeur des éléments écologiques a été établie selon l'information du marché pour des instruments similaires, y compris les transactions conclues avec des tiers.

2) Compte tenu de la tranche imputée directement au parc éolien du Wyoming.

3) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de Sarnia de la société. La centrale de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

### Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent les suivants :

Aux	31 mars 2018	31 déc. 2017
Créances clients et autres débiteurs	18	37
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	9	11
Dividendes à verser	38	37
Placements dans des filiales de TransAlta	1 452	1 437
Prêt pour fonds de roulement des actifs canadiens	6	6
Lettres de crédit émises par TransAlta au nom de la société <sup>1</sup>	1	1
Garanties fournies par TransAlta au nom de la société <sup>1</sup>	105	105
Garantie d'indemnisation fournie par la société à TransAlta <sup>1</sup>	940	921

1) Non comptabilisée comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

# Modifications comptables

## Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques établies sont comparables à celles énoncées au rapport de gestion de notre plus récent rapport annuel, en date du 31 décembre 2017.

## Modifications comptables de l'exercice considéré

### *IFRS 9, Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté l'IFRS 9, qui introduit de nouvelles exigences en matière de :

- 1) classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers;
- 2) comptabilisation et évaluation de la dépréciation des actifs financiers;
- 3) comptabilité de couverture générale.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, nous avons choisi de ne pas retraiter les périodes antérieures. L'incidence cumulative de l'adoption de l'IFRS 9 a été comptabilisée à la date de première application, tel qu'il est décrit ci-après.

#### *a. Classement et évaluation*

Nous détenons des actions privilégiées de filiales de TransAlta liées à TEA et des actions privilégiées de TEA, qui doivent être comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9. Nous avons fait le choix irrévocable de comptabiliser ces placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu de l'IFRS 9, les profits ou les pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global liés aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net. Cette variation a entraîné un ajustement du bilan d'ouverture qui a donné lieu au reclassement du montant de 137 millions de dollars qui passera du déficit au cumul des autres éléments du résultat global, lequel découle de la dépréciation des actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA en 2017. En outre, le bilan d'ouverture a été ajusté, le déficit ayant été diminué de 3 millions de dollars afin de comptabiliser les actions privilégiées de filiales de TransAlta liées à Wyoming Wind LLC à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt qu'au coût, en vertu de l'IAS 39.

#### *b. Dépréciation d'actifs financiers*

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation pour les actifs financiers. Conformément à ce modèle, si le risque de crédit a augmenté de façon significative, les pertes de crédit attendues doivent être évaluées au moyen d'une correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La direction a examiné et évalué la dépréciation de ses actifs financiers existants en ayant recours à des informations raisonnables et justifiables conformément au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues en vertu de l'IFRS 9 pour déterminer le risque de crédit des éléments respectifs à la date de leur comptabilisation initiale, et a comparé ce risque au risque de crédit au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante par suite de l'application de l'IFRS 9.

### c. Comptabilité de couverture générale

Nous avons appliqué les exigences de l'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture de façon prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les relations de couverture désignées par la société en vertu de l'IAS 39 sont semblables aux relations de couverture admissibles en vertu de l'IFRS 9.

### d. IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IAS 1, telle qu'elle a été modifiée par l'IFRS 9, exige que les produits d'intérêts soient présentés dans un poste distinct dans les comptes de résultat net. Nous avons appliqué cette exigence au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et avons révisé l'information de la période comparative en conséquence.

### IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté l'IFRS 15 en appliquant la mesure de simplification de la méthode de transition rétrospective modifiée. L'incidence cumulative de l'application initiale de l'IFRS 15 était de néant. Les informations comparatives n'ont pas été retraitées et sont présentées selon l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* («IAS 18»).

Veuillez vous reporter aux notes 2, 4 et 5 des états financiers pour obtenir plus de renseignements liés aux IFRS 9 et 15.

## Modifications comptables futures

### IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, laquelle remplace les lignes directrices des IFRS pour les contrats de location. Selon les lignes directrices actuelles, les preneurs doivent déterminer si le contrat de location constitue un contrat de location-financement ou un contrat de location simple selon des critères précis. Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, tandis que les contrats de location simple ne le sont pas. Selon l'IFRS 16, les preneurs doivent comptabiliser un passif au titre du contrat de location et un actif lié au droit d'utilisation pour presque tous les contrats de location. Les preneurs pourront appliquer une exemption facultative leur permettant de ne pas comptabiliser certains contrats de location à court terme et contrats de location de faible valeur. Pour les bailleurs, la comptabilité demeure essentiellement inchangée. L'IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et son application anticipée est permise si l'IFRS 15 est aussi appliquée en même temps. La norme doit être adoptée rétrospectivement ou selon une approche rétrospective modifiée. Nous appliquerons l'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Nous sommes en voie d'achever notre évaluation initiale de la portée de l'IFRS 16 et nous avons élaboré un plan de projet détaillé. La plupart des travaux dans le cadre du plan de mise en œuvre de cette norme devraient avoir lieu du milieu à la fin de 2018. Il est encore trop tôt pour estimer de façon fiable l'incidence qu'aura l'IFRS 16 sur les états financiers et l'information financière de la société.

## Principales informations trimestrielles

	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018
Produits des activités ordinaires	110	91	134	125
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	22	(73)	33	66
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	73	87	30	132
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	64	70	111	97
Liquidités disponibles à des fins de distribution	43	70	88	96
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,10	(0,30)	0,13	0,26
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action	0,19	0,29	0,35	0,66

	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017
Produits des activités ordinaires	52	45	94	124
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(15)	23	26	27
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	70	62	69	100
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	55	55	91	83
Liquidités disponibles à des fins de distribution	38	55	69	83
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	(0,07)	0,10	0,12	0,12
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action	0,17	0,25	0,31	0,37

Nos activités fluctuent en fonction des variations saisonnières, les premier et quatrième trimestres comptant les volumes d'énergie éolienne les plus importants et les deuxième et troisième trimestres comptant les volumes d'énergie hydroélectrique les plus importants. Comme l'énergie éolienne constitue la majeure partie de notre portefeuille, des produits et des résultats plus élevés sont attendus aux premier et quatrième trimestres. Le 6 janvier 2016, nous avons acquis une participation financière dans les actifs canadiens, ajoutant ainsi 611 MW à notre capacité existante, puis en avons fait l'acquisition le 30 novembre 2016. En mai 2015, nous avons acquis une participation financière dans les actifs australiens, de sorte que notre capitalisation a presque doublé. Le résultat après ce placement tient compte de diverses incidences liées aux instruments financiers :

- Les variations favorables de la juste valeur du passif au titre des actions de catégorie B pour le troisième trimestre de 2017 et les variations défavorables dans tous les autres trimestres précédents. Les actions de catégorie B ont été converties en actions ordinaires le 1<sup>er</sup> août 2017.
- Les profits de change sur les instruments libellés en dollars australiens au premier trimestre de 2018, aux premier et quatrième trimestres de 2017 et au troisième trimestre de 2016 et les pertes aux deuxième et troisième trimestres de 2017 et aux deuxième et quatrième trimestres de 2016.
- Aux troisième et quatrième trimestres de 2017, nous avons comptabilisé une dépréciation des actions privilégiées reflet australiennes. Avec l'adoption de l'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les profits ou les pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global liés aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net.

## Contrôles et procédures

La direction a évalué, avec la participation de notre président et chef de la direction par intérim et de notre chef de la direction des finances, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information à la fin de la période visée par le présent rapport. Les contrôles et procédures de communication de l'information comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports est consignée et communiquée à la direction, y compris à notre président et chef de la direction par intérim et à notre chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à notre obligation de communication de l'information. En concevant et en évaluant nos contrôles et procédures de communication de l'information, la direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'évaluation et la mise en œuvre des contrôles et procédures possibles.

Pour la période couverte par ce rapport, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement ayant eu une incidence importante ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, notre président et chef de la direction par intérim et notre chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 31 mars 2018, fin de la période visée par le présent rapport, nos contrôles et procédures de communication de l'information et nos contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient efficaces.

# TransAlta Renewables Inc.

## Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017 (Retraité)*
Non audité		
Produits des activités ordinaires (note 4)	111	111
Incidatifs gouvernementaux	5	5
Produits tirés des contrats de location	9	8
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>125</b>	<b>124</b>
Combustible, redevances et autres coûts	28	27
<b>Marge brute</b>	<b>97</b>	<b>97</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	21	21
Amortissement	30	28
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	2
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>44</b>	<b>46</b>
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 5)	27	12
Produits d'intérêts (note 6)	11	11
Charge d'intérêts (note 6)	(11)	(13)
Variation de la juste valeur des actifs financiers	1	–
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B	–	(44)
Profit de change	6	31
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>78</b>	<b>43</b>
Charge d'impôts sur le résultat (note 7)	11	15
<b>Résultat net</b>	<b>67</b>	<b>28</b>
<b>Résultat net attribuable :</b>		
Aux porteurs d'actions ordinaires	66	27
À la participation ne donnant pas le contrôle	1	1
	<b>67</b>	<b>28</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions) (note 12)</b>	<b>250</b>	<b>224</b>
<b>Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué</b>	<b>0,26</b>	<b>0,12</b>

\* Se reporter à la note 2 A) pour les retraitements touchant les périodes antérieures.

Voir les notes jointes.



# TransAlta Renewables Inc.

## États du résultat global consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
<b>Résultat net</b>	<b>67</b>	<b>28</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Profits sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	1	–
Actifs financiers – juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (notes 2 et 5)	3	–
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>4</b>	<b>–</b>
Pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	–	(1)
Reclassement en résultat net des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	–	1
Actifs financiers disponibles à la vente – variation nette de la juste valeur (note 5)	–	14
<b>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>4</b>	<b>14</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>71</b>	<b>42</b>
<b>Total du résultat global attribuable :</b>		
Aux porteurs d'actions ordinaires	70	41
À la participation ne donnant pas le contrôle	1	1
	<b>71</b>	<b>42</b>

Voir les notes jointes.

# TransAlta Renewables Inc.

## États de la situation financière consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	31 mars 2018	31 déc. 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	59	20
Créances clients	81	116
Charges payées d'avance	4	2
Actifs de gestion du risque (note 8)	2	1
Stocks	6	6
	<b>152</b>	<b>145</b>
Immobilisations corporelles (note 9)		
Coût	2 807	2 805
Amortissement cumulé	(962)	(936)
	<b>1 845</b>	<b>1 869</b>
Immobilisations incorporelles	101	103
Liquidités soumises à restrictions (note 11)	31	30
Autres actifs (note 10)	35	35
Placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	1 452	1 437
Actifs d'impôt différé	9	9
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 625</b>	<b>3 628</b>
Dettes fournisseurs et charges à payer	39	41
Dividendes à verser (note 12)	59	59
Partie courante de la provision pour frais de démantèlement et autres provisions	3	2
Passifs de gestion du risque (note 8)	3	4
Tranche courante de la dette à long terme (note 11)	253	250
	<b>357</b>	<b>356</b>
Dettes à long terme (note 11)	765	793
Provision pour frais de démantèlement et autres provisions	42	42
Produits différés	8	8
Passifs d'impôt différé	241	232
<b>Total du passif</b>	<b>1 413</b>	<b>1 431</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions ordinaires (note 12)	2 854	2 854
Déficit (note 2)	(554)	(701)
Cumul des autres éléments du résultat global (note 2)	(125)	8
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>2 175</b>	<b>2 161</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	37	36
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 212</b>	<b>2 197</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>3 625</b>	<b>3 628</b>

Engagement et éventualités (note 13)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 16)

Voir les notes jointes.

# TransAlta Renewables Inc.

## États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois clos le 31 mars 2018

Non audité	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuable aux actionnaires	Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2017	2 854	(701)	8	2 161	36	2 197
Incidence des changements à la méthode comptable (note 2)						
Reclassement de la dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente dans le cumul des autres éléments du résultat global	—	137	(137)	—	—	—
Ajustements de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	—	3	—	3	—	3
<b>Solde ajusté au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>2 854</b>	<b>(561)</b>	<b>(129)</b>	<b>2 164</b>	<b>36</b>	<b>2 200</b>
Résultat net	—	66	—	66	1	67
Autres éléments du résultat global :						
Profits sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	—	—	1	1	—	1
Variation nette des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 5)	—	—	3	3	—	3
Total du résultat global	—	66	4	70	1	71
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	—	(59)	—	(59)	—	(59)
<b>Solde au 31 mars 2018</b>	<b>2 854</b>	<b>(554)</b>	<b>(125)</b>	<b>2 175</b>	<b>37</b>	<b>2 212</b>

Voir les notes jointes.

Trois mois clos le 31 mars 2017

Non audité	Actions ordinaires	Déficit <sup>1</sup>	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuable aux actionnaires	Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2016	2 469	(488)	45	2 026	35	2 061
Résultat net	—	27	—	27	1	28
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (note 5)	—	—	14	14	—	14
Total du résultat global	—	27	14	41	1	42
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	—	(49)	—	(49)	—	(49)
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(1)	(1)
<b>Solde au 31 mars 2017</b>	<b>2 469</b>	<b>(510)</b>	<b>59</b>	<b>2 018</b>	<b>35</b>	<b>2 053</b>

1) Retraitement de la valeur comptable nette initiale de certaines immobilisations corporelles liées à l'acquisition de la centrale de cogénération de Sarnia de l'exercice précédent.

Voir les notes jointes.

# TransAlta Renewables Inc.

## Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net	67	28
Amortissement	30	28
Désactualisation des provisions (note 6)	1	1
Charge d'impôt différé (note 7)	9	13
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B	–	44
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(1)	
Profit latent de change	(6)	(29)
(Profit latent) perte latente sur les activités de gestion du risque	(1)	1
Provisions	2	–
Autres éléments sans effet de trésorerie	–	1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations du fonds	101	87
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	31	13
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>132</b>	<b>100</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 9)	(5)	(5)
Placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	–	(22)
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	(1)	1
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(6)</b>	<b>(26)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) nette des emprunts sur les facilités de crédit (note 11)	(27)	25
Remboursements du prêt lié au fonds de roulement des actifs canadiens	–	(13)
Remboursements de la dette à long terme	(1)	–
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 12)	(59)	(49)
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	–	(1)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(87)</b>	<b>(38)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>39</b>	<b>36</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>20</b>	<b>15</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>59</b>	<b>51</b>
Impôts sur le résultat au comptant payés	1	–
Intérêts au comptant payés	4	–

Voir les notes jointes.

# Notes des états financiers consolidés résumés

(non audités)

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

## 1. Historique et méthodes comptables

### A. La société

TransAlta Renewables Inc. («TransAlta Renewables» ou la «société»), une filiale de TransAlta Corporation («TransAlta»), détient et exploite 13 centrales hydroélectriques, 17 parcs éoliens et une usine à gaz, d'une capacité installée totalisant 1 747 mégawatts («MW») et détient des participations financières dans le parc éolien de 144 MW au Wyoming de TransAlta et dans des actifs de production australiens alimentés au gaz de 450 MW, y compris dans un gazoduc de 270 kilomètres. La presque totalité de ces actifs font l'objet de contrats. Le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta.

### B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés par la direction conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les plus récents états financiers consolidés annuels de la société. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de la société. Par conséquent, ces états financiers consolidés résumés doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels de la société disponibles sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers et qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires pour une présentation fidèle des résultats. Les résultats de la société sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature même de l'électricité, qui est généralement consommée à mesure qu'elle est produite, et de la nature des ressources d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique au fil de l'eau, qui fluctuent en fonction des saisons et des variations météorologiques annuelles. Habituellement, les centrales hydroélectriques au fil de l'eau produisent la majorité de leur électricité et génèrent la plupart de leurs produits durant les mois de printemps et d'été alors que la fonte des neiges alimente les bassins hydrographiques et les rivières. Inversement, les vents sont plus forts généralement durant les mois froids et plus faibles au cours des mois chauds d'été.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires a été reçue du comité d'audit pour le compte du conseil d'administration le 10 mai 2018.

### C. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Ces

estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique et les modifications apportées aux lois et aux règlements. Se reporter à la note 2 Q) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société pour une analyse plus détaillée des principaux jugements comptables et des principales sources d'incertitude qui ont une incidence sur les estimations.

La société a dû faire preuve de jugement au cours du premier trimestre de 2018 relativement à l'évaluation des dividendes à titre de revenu ou de remboursement de capital, comme suit :

La société touche des dividendes au titre de son placement dans des actions privilégiées qui reflètent des montants ajustés de TransAlta Energy (Australie) Pty Ltd («TEA»), des actions privilégiées de TEA, des actions privilégiées qui reflètent le résultat et des distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC. Déterminer si, en substance, un dividende représente un remboursement de capital fait largement appel au jugement. La société détermine le montant des dividendes qui représente un remboursement de capital en fonction de i) l'écart, si positif, entre le prix de base des actions et leur juste valeur, à la fin de la période de présentation de l'information financière; et ii) du dividende réel déclaré sur les actions au cours de la période de présentation de l'information financière, selon le montant le moins élevé. Lorsqu'il est déterminé que le dividende représente un remboursement de capital, la valeur comptable du placement connexe est réduite. Il n'y a eu aucun remboursement de capital au premier trimestre de 2018.

## 2. Modifications comptables

### A. Modifications comptables de l'exercice considéré

#### I. Ajustements apportés à la période comparative précédente

Les postes Produits des activités ordinaires et Combustible, redevances et autres coûts de vente ont été ajustés par rapport à la période précédente pour tenir compte de la compensation des ventes de gaz intersociétés avec les achats dans le secteur Gaz au Canada. Cet ajustement n'a eu aucune incidence sur le résultat net.

#### II. Adoption de nouvelles normes comptables

*IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* («IFRS 15»). En conséquence, la société a modifié sa méthode comptable relative à la comptabilisation des produits des activités ordinaires. De plus amples renseignements sur la méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires se trouvent ci-après.

La société a choisi d'adopter l'IFRS 15 de façon rétroactive en appliquant la mesure de simplification prévue par la méthode de transition rétrospective modifiée et a choisi d'appliquer la norme uniquement aux contrats qui ne sont pas achevés à la date de première application. L'incidence cumulative de l'application initiale de l'IFRS 15 était de néant. Les informations comparatives n'ont pas été retraitées et sont présentées selon l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* («IAS 18»). Veuillez vous reporter au rapport annuel le plus récent de la société pour obtenir des renseignements sur sa méthode comptable précédente.

La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société tirés de contrats conclus avec des clients proviennent de la vente d'électricité, de capacité et d'éléments écologiques. La société évalue si les contrats qu'elle conclut répondent à la définition d'un contrat conclu avec un client à la passation du contrat et sur une base continue s'il y a une indication de changements importants dans les faits et les circonstances. Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction du prix de transaction spécifié dans un contrat conclu avec un client. Les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle

du bien ou du service est transféré au client. La société exclut des produits des activités ordinaires les montants perçus pour le compte de tiers.

#### Obligations de prestation

La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société tirés de contrats conclus avec des clients proviennent de la vente d'électricité, de capacité et d'éléments écologiques. S'il est distinct, chaque bien ou service promis est comptabilisé séparément à titre d'obligation de prestation. Les contrats de la société peuvent contenir plus d'une obligation de prestation.

#### Prix de transaction

La société répartit le prix de transaction stipulé dans le contrat entre chacune des obligations de prestation. Le prix de transaction attribué aux obligations de prestation peut comprendre une contrepartie variable. La contrepartie variable est incluse dans le prix de transaction pour chaque obligation de prestation lorsqu'il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires. La contrepartie variable comprend à la fois la variabilité de la quantité et celle du prix. La contrepartie comprise dans les contrats conclus avec des clients par la société est essentiellement variable. La contrepartie variable est évaluée à chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer si la limitation est toujours en vigueur.

#### Comptabilisation

La nature, le moment de la comptabilisation des obligations de prestation remplies et les modalités de paiement des biens et des services fournis par la société sont décrits ci-dessous :

##### Contrats d'électricité

La vente d'électricité sous contrat fait référence à la livraison d'unités d'électricité à un client aux termes d'un contrat. Les clients paient un prix contractuellement spécifié pour la production à la fin de périodes contractuelles prédéfinies (c.-à-d. mensuelles). Les obligations de livraison d'électricité sont remplies au fil du temps, et les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au moyen d'une mesure de la production fondée sur les unités (c.-à-d. les mégawattheures). Les contrats d'achat d'électricité sont généralement de nature à long terme, et les paiements sont généralement reçus sur une base mensuelle.

##### Capacité

La capacité représente la disponibilité d'un actif pour fournir des biens ou des services. Les clients paient généralement la capacité pour chaque période définie (c.-à-d. mensuelle) selon un montant représentatif de la disponibilité de l'actif pendant cette période. L'obligation de livraison de la capacité est remplie au fil du temps, et les produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon une méthode d'évaluation fondée sur le temps écoulé. Les contrats de capacité sont généralement de nature à long terme. Les paiements sont généralement reçus des clients sur une base mensuelle.

##### Éléments écologiques

Les éléments écologiques désignent la livraison de certificats d'énergie renouvelable, d'éléments écologiques et d'autres éléments similaires. Les clients peuvent conclure des contrats de certificats d'énergie renouvelable dans le cadre de l'achat d'électricité pour laquelle les clients paient le mois suivant la livraison de l'électricité. Autrement, dans les cas où des éléments écologiques sont vendus séparément, les clients paient à la livraison. Les obligations de livrer les éléments écologiques sont remplies à un moment précis, de façon générale à la livraison de l'élément.

Un passif sur contrat est comptabilisé lorsque la société reçoit une contrepartie avant que les obligations de prestation aient été remplies. Un actif sur contrat est comptabilisé lorsque la société a un droit à une contrepartie au titre de l'obligation de prestation remplie avant d'émettre la facture au client. La société comptabilise séparément comme une créance ses droits inconditionnels à une contrepartie. Les actifs sur contrat et les créances clients sont évalués à chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation.

## Jugements importants

### Identification des obligations de prestation

Lorsque les contrats contiennent plusieurs promesses de fourniture de biens et de services, la direction exerce son jugement pour établir si les biens ou services constituent des biens ou service distincts ou une série de biens et services distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au client au même rythme. La détermination de l'obligation de prestation influe sur la comptabilisation du prix de transaction à un moment précis ou progressivement. La direction tient compte à la fois des mécanismes du contrat et de l'environnement économique et opérationnel du contrat pour déterminer si les biens ou les services d'un contrat sont distincts.

### Prix de transaction

Pour déterminer le prix de transaction et les estimations de la contrepartie variable, la direction prend en compte l'historique de l'utilisation passée du client pour évaluer les biens et services à fournir au client. La société tient également compte des niveaux de production historiques et des conditions d'exploitation de ses actifs de production variables.

### Obligations de prestation remplies

Pour remplir ses obligations de prestation, la direction doit faire preuve de jugement quant à déterminer le moment où le contrôle du bien ou du service sous-jacent est transféré au client. La détermination du moment où une obligation de performance est remplie influe sur le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires. La direction tient compte à la fois de l'acceptation du bien ou du service par le client et de l'incidence des lois et des règlements, comme les exigences en matière de certification, pour déterminer à quel moment ce transfert a lieu. La direction exerce également son jugement pour établir si la mesure de simplification de la facture permet de comptabiliser les produits des activités ordinaires au montant facturé, si ce montant facturé correspond directement à la prestation de l'entité à la date considérée.

## IFRS 9, *Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a adopté l'IFRS 9, qui introduit de nouvelles exigences en matière de :

- 1) classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers;
- 2) comptabilisation et évaluation de la dépréciation des actifs financiers;
- 3) comptabilité de couverture générale.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, la société a choisi de ne pas retraiter les périodes antérieures. L'incidence cumulative de l'adoption de l'IFRS 9 a été comptabilisée à la date de première application. Les informations comparatives de la période sont présentées selon l'IAS 39. Veuillez vous reporter au rapport annuel le plus récent de la société pour obtenir des renseignements sur sa méthode comptable précédente.

### a. Classement et évaluation

L'IFRS 9 introduit l'exigence de classer et d'évaluer les actifs financiers en fonction de leurs caractéristiques de flux de trésorerie et du modèle économique selon lequel la société détient les actifs financiers. Tous les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés lorsque la société devient partie aux clauses contractuelles d'un instrument financier ou d'un contrat sur dérivé non financier. Les actifs financiers doivent être classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont les flux de trésorerie contractuels, constitués uniquement de principal et d'intérêts, surviennent à des dates précises et dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont par la suite évalués au coût amorti. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont ceux dont les flux de trésorerie contractuels, constitués uniquement de principal et d'intérêts, surviennent à des dates précises et dont la détention s'inscrit dans un modèle



économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Tous les autres actifs financiers et placements dans des instruments de capitaux propres sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale, la société peut faire le choix irrévocable d'évaluer un placement particulier dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui serait autrement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Si un placement dans des instruments de capitaux propres est désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le profit ou la perte cumulé auparavant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ne sera pas reclassé ultérieurement en résultat net.

Les passifs financiers sont classés en tant que passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction. Tous les autres passifs financiers sont par la suite évalués au coût amorti.

La société peut avoir recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié au prix des produits de base, le risque de taux d'intérêt et le risque de change, y compris des swaps financiers à prix fixe, des contrats de vente d'électricité à long terme et des contrats de change à terme. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont par la suite évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte qui en résulte est comptabilisé immédiatement dans le résultat net, à moins que le dérivé ne soit désigné et efficace comme instrument de couverture, auquel cas le moment de la comptabilisation dans le résultat net dépend de la nature de la relation de couverture.

La direction de la société a examiné et évalué ses instruments financiers existants au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le classement et les évaluations présentés ci-dessous résultent des faits et des circonstances qui prévalaient à cette date et à la date de la comptabilisation initiale de l'instrument :

<b>Instrument financier</b>	<b>Catégorie selon l'IAS 39</b>	<b>Classement selon l'IFRS 9</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Liquidités soumises à restrictions	Prêts et créances	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Actifs de gestion du risque – dérivés détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur par le biais du résultat net
Actifs de gestion du risque – dérivés désignés comme instruments de couverture	Dérivés désignés comme instruments de couverture	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Prêt à recevoir (autres actifs)	Prêts et créances	Coût amorti
Placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA – instrument d'emprunt	Prêts et créances	Coût amorti
Placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA – instrument de capitaux propres	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Placements dans des filiales de TransAlta liées au parc éolien du Wyoming – instrument d'emprunt	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net
Dettes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti
Dividendes à verser	Autres passifs financiers	Coût amorti
Passifs de gestion du risque – dérivés détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur par le biais du résultat net
Passifs de gestion du risque – dérivés désignés comme instruments de couverture	Dérivés désignés comme instruments de couverture	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dettes à long terme	Autres passifs financiers	Coût amorti

La société détient des actions privilégiées d'une filiale de TransAlta liée à TEA et des actions privilégiées de TEA, qui doivent être évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9. La société a fait le choix irrévocable de présenter les variations de la juste valeur de ces instruments évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu de l'IFRS 9, les profits ou les pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global liés aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net. Cette variation a entraîné un ajustement du bilan d'ouverture qui a donné lieu au reclassement du montant de 137 millions de dollars qui passera du déficit au cumul des autres éléments du résultat global, lequel découle de la dépréciation des actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA en 2017. En outre, le bilan d'ouverture a été ajusté, le solde du placement ayant été augmenté et le déficit ayant été diminué de respectivement 3 millions de dollars, afin de comptabiliser les actions privilégiées d'une filiale de TransAlta liée à Wyoming Wind LLC à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt qu'au coût, ce qui était le plus représentatif de la juste valeur en vertu de l'IAS 39.

Les exigences en matière de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 n'ont eu aucune autre incidence sur la situation financière, le résultat net, les autres éléments du résultat global et le total du résultat global de la société à la première application de la norme.

#### b. Dépréciation d'actifs financiers

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation pour les actifs financiers. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de comptabilisation initiale et qu'elles tiennent compte des variations des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit. La correction de valeur pour pertes de l'actif financier est évaluée au montant de la perte de crédit attendue pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou si l'actif financier est déprécié dès son acquisition ou sa création. Si le risque de crédit que comporte l'actif financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, sa correction de valeur pour pertes est évaluée au montant de la perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir.

L'IFRS 9 permet une méthode simplifiée pour évaluer la correction de valeur pour pertes des créances clients, des actifs sur contrat et des créances locatives au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La société évalue sa correction de valeur pour pertes des créances clients et des actifs sur contrat comptabilisés en vertu de l'IFRS 15 au moyen d'une méthode simplifiée.

L'évaluation des pertes de crédit attendues repose sur les informations historiques et est ajustée en fonction de l'information prospective. L'information prospective utilisée comprend les notes attribuées par Standard & Poor's et les taux par défaut prévus au fil du temps.

La direction de la société a examiné et évalué la dépréciation de ses actifs financiers existants en ayant recours à des informations raisonnables et justifiables conformément aux exigences de l'IFRS 9 afin de déterminer le risque de crédit des éléments respectifs à la date de leur comptabilisation initiale, et a comparé ce risque avec le risque de crédit au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante par suite de l'application de l'IFRS 9 et aucune correction de valeur pour pertes n'a été comptabilisée.

#### c. Comptabilité de couverture générale

L'IFRS 9 maintient trois types de couvertures (de flux de trésorerie, de juste valeur et d'investissement net), mais a une plus grande souplesse quant aux types de transactions admissibles à la comptabilité de couverture.

Le test d'efficacité de l'IAS 39 est remplacé par le principe du «lien économique» qui exige que la valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert varient en sens inverse l'une de l'autre sous l'impulsion du risque couvert. En outre, le test d'efficacité rétrospectif de la couverture n'est plus exigé selon l'IFRS 9.

Conformément aux dispositions transitoires de l'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture, la société a appliqué les exigences de l'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture de façon prospective à compter de la date d'application initiale, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités. Les relations de couverture admissibles de la société en vertu de l'IAS 39 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 étaient également admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de l'IFRS 9, et étaient donc considérées comme des relations de couverture maintenues. Aucun rééquilibrage des relations de couverture n'a été nécessaire le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Étant donné que les conditions essentielles des instruments de couverture sont en concordance avec leurs éléments couverts correspondants, toutes les relations de couverture continuent d'être efficaces selon l'évaluation de l'efficacité de l'IFRS 9.

Dans certains cas, la société achète des éléments non financiers en monnaie étrangère, pour lesquels elle conclut des contrats de change afin de couvrir les risques de change liés aux paiements prévus. L'IAS 39 et l'IFRS 9 exigent que les profits et pertes de couverture soient ajustés à la valeur comptable initiale des éléments non financiers couverts une fois comptabilisé, mais en vertu de l'IFRS 9, ces ajustements ne sont plus considérés comme des ajustements de reclassement et n'ont pas d'incidence sur les autres éléments du résultat global. En vertu de l'IFRS 9, ces montants seront directement transférés à l'actif et seront reflétés dans l'état des variations des capitaux propres en tant que reclassement du cumul des autres éléments du résultat global.

L'application des dispositions de la comptabilité de couverture selon l'IFRS 9 n'a eu aucune autre incidence sur les résultats de la situation financière de la société pour la période considérée et les périodes précédentes.

#### d. IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IAS 1, telle qu'elle a été modifiée par l'IFRS 9, exige que les produits d'intérêts soient présentés dans un poste distinct dans les comptes de résultat. La société a appliqué cette exigence au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et a révisé l'information de la période comparative en conséquence.

## B. Modifications comptables futures

### IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, laquelle remplace les lignes directrices des IFRS pour les contrats de location. Selon les lignes directrices actuelles, les preneurs doivent déterminer si le contrat de location constitue un contrat de location-financement ou un contrat de location simple selon des critères précis. Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, tandis que les contrats de location simple ne le sont pas. Selon l'IFRS 16, les preneurs doivent comptabiliser un passif au titre du contrat de location et un actif lié au droit d'utilisation pour presque tous les contrats de location. Les preneurs pourront appliquer une exemption facultative leur permettant de ne pas comptabiliser certains contrats de location à court terme et contrats de location de faible valeur. Pour les bailleurs, la comptabilisation est demeurée essentiellement la même. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La norme doit être adoptée rétrospectivement ou selon une approche rétrospective modifiée.

La société est en voie d'achever son évaluation initiale de la portée de l'IFRS 16 et a élaboré un plan de projet détaillé. La plupart des travaux dans le cadre du plan de mise en œuvre de cette norme devraient avoir lieu du milieu à la fin de 2018. Il est encore trop tôt pour estimer de façon fiable l'incidence qu'aura l'IFRS 16 sur les états financiers et l'information financière de la société.

### 3. Événements importants

#### Acquisition de projets de parc éolien aux États-Unis

Le 20 février 2018, la société a annoncé avoir conclu une entente visant l'acquisition de deux projets prêts à construire dans le nord-est des États-Unis. Les projets de parc éolien consistent en : i) un projet de 90 MW situé en Pennsylvanie faisant l'objet d'un CAÉ de 15 ans et ii) un projet de 29 MW situé au New Hampshire faisant l'objet de deux CAÉ de 20 ans (les «projets de parc éolien aux États-Unis»). Les trois contreparties détiennent des notes attribuées par S&P d'au moins A+. La date de mise en service de ces deux projets est prévue pour le deuxième semestre de 2019. Le 1<sup>er</sup> mars 2018, une filiale de TransAlta («US HoldCo») a acquis un projet de 90 MW, alors que l'acquisition du projet de 29 MW demeure assujettie à un certain nombre de conditions de clôture, y compris l'approbation des autorités de réglementation.

### 4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

#### A. Ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société sont dérivés de la vente d'électricité, de capacité et d'éléments écologiques, que la société répartit dans les groupes suivants afin de déterminer dans quelle mesure les facteurs économiques influencent la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Gaz - Canada	Total
<b>Trois mois clos le 31 mars 2018</b>				
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	59	2	49	110
Autres produits des activités ordinaires	—	—	1	1
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>59</b>	<b>2</b>	<b>50</b>	<b>111</b>
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires				
À un moment précis	3	—	—	3
Au fil du temps	56	2	49	107
<b>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</b>	<b>59</b>	<b>2</b>	<b>49</b>	<b>110</b>

## 5. Produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Les produits financiers liés aux filiales de TransAlta englobent les produits tirés des différentes participations qui, dans leur ensemble et au fil du temps, fournissent indirectement à la société des flux de trésorerie qui reflètent ceux de TEA et de TransAlta Wyoming Wind LLC.

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées de TEA	2	1
Produits d'honoraires tirés des garanties indirectes au titre des obligations de TEA	4	5
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA	16	2
<b>Produits financiers liés à TEA</b>	<b>22</b>	<b>8</b>
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC	5	4
<b>Total des produits financiers</b>	<b>27</b>	<b>12</b>
Produits financiers liés à TEA	22	8
Produits d'intérêts tirés du placement en actions privilégiées obligatoirement rachetables de TEA <sup>1</sup> (note 6)	10	11
<b>Total des produits liés à TEA</b>	<b>32</b>	<b>19</b>

1) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le produit d'intérêts doit être présenté dans un poste distinct dans les comptes de résultat (se reporter à la note 2).

Les produits financiers sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés. Les profits et les pertes de change liés aux placements monétaires dans des filiales de TransAlta sont comptabilisés dans le profit ou la perte de change dans les comptes de résultat consolidés résumés.

Le résumé des placements dans des filiales de TransAlta est comme suit :

Aux	31 mars 2018	31 déc. 2017
Placement en APOR	606	601
Placement en actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA	618	616
Placement en actions privilégiées de TEA	95	94
<b>Total des placements dans des filiales liées à TEA</b>	<b>1 319</b>	<b>1 311</b>
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC	133	126
<b>Total des placements dans des filiales de TransAlta</b>	<b>1 452</b>	<b>1 437</b>

Placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA

Les variations des placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA sont comme suit :

	APOR <sup>1</sup>	Actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA	Actions privilégiées de TEA <sup>2</sup>	Total
Solde du placement au 31 décembre 2017	601	616	94	1 311
Profits latents de change comptabilisés en résultat	5	—	—	5
Variation nette de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	—	2	1	3
<b>Solde du placement au 31 mars 2018</b>	<b>606</b>	<b>618</b>	<b>95</b>	<b>1 319</b>

1) Le montant en capital aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 s'est établi à 620 millions de dollars australiens.

2) Le montant en capital aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 s'est établi à 86 millions de dollars australiens.

	APOR <sup>1</sup>	Actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA	Actions privilégiées de TEA <sup>2</sup>	Total
Solde du placement au 31 décembre 2016	613	841	52	1 506
Placements additionnels	13	—	9	22
Profits latents de change comptabilisés en résultat	22	—	—	22
Variation nette de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	—	12	2	14
<b>Solde du placement au 31 mars 2017</b>	<b>648</b>	<b>853</b>	<b>63</b>	<b>1 564</b>

1) Le montant en capital aux 31 mars 2017 et 31 décembre 2016 s'est établi respectivement à 654 millions de dollars australiens et 641 millions de dollars australiens.

2) Le montant en capital aux 31 mars 2017 et 31 décembre 2016 s'est établi respectivement à 63 millions de dollars australiens et 54 millions de dollars australiens.

La société a estimé la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent des montants ajustés de TEA au moyen de principales données d'entrée non observables comme la prévision à long terme de TEA dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 8 B) l) c). Les principales hypothèses à l'égard des principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur comprennent le taux d'actualisation et les flux de trésorerie trimestriels provenant des instruments et des honoraires sur les garanties. La prévision porte sur une période de 30 ans, conformément aux périodes de flux de trésorerie prévues. Le tableau suivant présente les données quantitatives à l'égard de ces données d'entrée non observables :

Données d'entrée non observables	31 mars 2018	31 déc. 2017
Taux d'actualisation	6,7 %	6,7 %
Flux de trésorerie trimestriels	Moyenne de 10,6 \$	Moyenne de 10,5 \$

Le tableau suivant présente l'incidence sur l'évaluation de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les hypothèses raisonnablement possibles :

Données d'entrée non observables	Hypothèses possibles	Variation de la juste valeur au 31 mars 2018	Variation de la juste valeur au 31 déc. 2017
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 10 points de base	4,6	4,6
	Augmentation de 10 points de base	(4,5)	(4,5)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 1 %	6,2	6,2
	Diminution de 1 %	(6,2)	(6,2)

Placement dans une filiale de TransAlta liée à TransAlta Wyoming Wind LLC

Le placement dans les actions privilégiées d'une filiale de TransAlta liée à TransAlta Wyoming Wind LLC procure des dividendes en trésorerie cumulatifs à taux variable, lorsqu'ils sont déclarés, d'un montant correspondant plus ou moins aux résultats avant impôts et aux résultats nets distribuables du parc éolien du Wyoming de TransAlta. Les actions privilégiées sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net, elles ont toutefois été comptabilisées au coût au cours de la période de comparaison.

La variation du solde du placement est comme suit :

<b>Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC</b>	<b>31 mars 2018</b>	<b>31 mars 2017</b>
Solde du placement au début de la période	126	139
Comptabilisation de la juste valeur selon l'IFRS 9	3	—
Solde ajusté au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	129	—
Rachat	—	—
Variation nette de la juste valeur comptabilisée en résultat	1	—
Profit latent (perte latente) de change comptabilisé en résultat	3	(3)
<b>Solde du placement à la fin de la période</b>	<b>133</b>	<b>136</b>

*Le montant en capital aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 s'est établi à 100 millions de dollars américains.*

*Le montant en capital aux 31 mars 2017 et 31 décembre 2016 s'est établi à 103 millions de dollars américains.*

La société a estimé la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC au moyen de principales données d'entrée non observables comme la prévision à long terme dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 8 B) l) c). Les principales hypothèses à l'égard des principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur comprennent le taux d'actualisation et les flux de trésorerie trimestriels provenant des instruments. La prévision porte sur une période de 15 ans, conformément aux périodes de flux de trésorerie prévues. Le tableau suivant présente les données quantitatives à l'égard de ces données d'entrée non observables :

<b>Données d'entrée non observables</b>	<b>31 mars 2018</b>
Taux d'actualisation	6,0 %
Flux de trésorerie trimestriels	Moyenne de 3,1 \$

Le tableau suivant présente l'incidence sur l'évaluation de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les hypothèses raisonnablement possibles :

<b>Données d'entrée non observables</b>	<b>Hypothèses possibles</b>	<b>Variation de la juste valeur au 31 mars 2018</b>
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 10 points de base	1,0
	Augmentation de 10 points de base	(1,0)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 1 %	1,3
	Diminution de 1 %	(1,3)

## 6. Charge d'intérêts et produit d'intérêts

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Intérêts sur la dette à long terme	8	10
Intérêts sur la débenture convertible	—	2
Intérêts sur le prêt de TEA	1	—
Autres intérêts nets <sup>1</sup>	1	—
Désactualisation des provisions	1	1
<b>Charge d'intérêts</b>	<b>11</b>	<b>13</b>

1) Incluent des lettres de crédit et des garanties, des engagements à l'égard de la facilité de crédit, des autres intérêts et frais bancaires. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2018, les intérêts sur les lettres de crédit et les garanties offertes par TransAlta étaient de néant (néant en 2017).

Les composantes du produit d'intérêts sont comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits d'intérêts tirés du placement en APOR de TEA (note 5)	10	11
Autres produits d'intérêts	1	—
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

## 7. Impôts sur le résultat

Les composantes de la charge (du recouvrement) d'impôts sur le résultat sont comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Charge d'impôt exigible	2	2
Charge d'impôt différé liée à la naissance et à la reprise des différences temporaires	9	13
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>11</b>	<b>15</b>



Les comptes de résultat consolidés résumés présentent les éléments suivants :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Charge d'impôt exigible	2	2
Charge d'impôt différé	9	13
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>11</b>	<b>15</b>

## 8. Instruments financiers et gestion du risque

### A. Actifs financiers et passifs financiers – évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués régulièrement à la juste valeur ou au coût amorti.

### B. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur de la société sont comme suit :

Aux	31 mars 2018		31 déc. 2017	
	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
	Niveau II	Niveau III	Niveau II	Niveau III
Actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA	–	618	–	616
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC <sup>1</sup>	–	133	–	–
Actions privilégiées de TEA	95	–	94	–
Passifs nets de gestion du risque	(1)	–	(3)	–

1) En 2017, le placement était évalué au coût.

#### I. Établissement des niveaux et classements

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie de la juste valeur utilisée par la société sont définis ci-après. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le classement de celle-ci étant établi en fonction des données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

##### a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées au moyen de données d'entrée correspondant aux cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

##### b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les justes valeurs de niveau II sont déterminées selon les cours de marchés actifs, qui sont dans certains cas ajustés pour tenir compte des facteurs propres aux actifs ou aux passifs, comme les écarts de base, les évaluations du crédit et les écarts liés à l'emplacement.

Les instruments financiers de gestion du risque lié aux produits de base de la société classés dans le niveau II comprennent les instruments dérivés négociés hors Bourse dont les valeurs sont fondées sur les courbes observables des contrats à terme normalisés sur produits de base ainsi que les instruments dérivés dont les données d'entrée sont validées par les cours des courtiers ou par d'autres fournisseurs de données de marché accessibles au public. Les justes valeurs de niveau II sont également déterminées en utilisant des techniques d'évaluation, comme les modèles d'évaluation des

options et les formules de régression ou d'extrapolation, où les données d'entrée sont déjà observables, y compris les prix des produits de base pour des actifs ou passifs semblables dans des marchés actifs, et les volatilités implicites des options. Pour calculer les justes valeurs de niveau II des autres actifs et passifs de gestion du risque et les actions privilégiées de TEA évaluées et comptabilisées à la juste valeur, la société utilise des données d'entrée observables autres que les cours du marché non ajustés qui sont observables pour l'actif ou le passif, comme les courbes de rendement du taux d'intérêt et les taux de change. Pour certains instruments financiers au titre desquels le volume des transactions est insuffisant ou les transactions ne sont pas récentes, la société se fie aux données d'entrée sur les taux d'intérêt et les taux de change similaires et à d'autres informations de tiers comme les écarts de crédit. La juste valeur des actions privilégiées de TEA est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

### c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée pour des actifs ou des passifs qui ne sont pas observables.

Pour faire une estimation de la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC, la société utilise des flux de trésorerie actualisés, fait des estimations et pose des hypothèses sur les prix de vente, la production, les dépenses d'investissement, les coûts de mise hors service d'immobilisations, et les autres entrées et sorties de trésorerie sur la durée de vie des centrales, de même que sur la durée de vie résiduelle des centrales. Pour formuler ces hypothèses, la direction se sert d'estimations fondées sur les prix convenus et les prix marchands, les niveaux de production prévus, les interruptions planifiées et non planifiées, les modifications apportées à la réglementation, et la capacité ou les restrictions de transport pour la durée de vie résiduelle estimée des centrales. Des taux d'actualisation appropriés reflétant les risques spécifiques à TEA et à TransAlta Wyoming Wind LLC sont utilisés dans le cadre des évaluations. La direction pose également des hypothèses à l'égard du financement courant et des positions fiscales actuelles de TEA et de TransAlta Wyoming Wind LLC. Ces estimations et ces hypothèses peuvent changer d'une période à l'autre, et les résultats réels peuvent différer et diffèrent souvent des estimations. De plus, ils peuvent avoir une incidence positive ou négative importante sur la juste valeur de l'instrument. D'autres informations sur ces évaluations sont présentées à la note 5.

## II. Produits de base et autres actifs et passifs de gestion du risque

Les actifs et passifs de gestion du risque fondés sur les produits de base sont liés aux activités de négociation et à certaines activités d'impartition. Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés pour la gestion des encaissements et dépenses futurs libellés en monnaies étrangères, des dépenses d'investissement liées aux projets et de la dette. Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat net.

Le tableau suivant résume les actifs (passifs) nets de gestion du risque au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 :

	Couvertures de flux de trésorerie	Éléments autres que de couverture	
	Niveau II	Niveau II	Total
<b>Actifs (passifs) nets de gestion du risque au 31 mars 2018</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
Passifs nets de gestion du risque au 31 décembre 2017	—	(3)	(3)

## III. Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, et des dividendes à verser se rapproche de leur juste valeur présentée à la date des états de la situation financière consolidés résumés en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur est comme suit :

Aux	31 mars 2018		31 déc. 2017	
	Juste valeur de niveau II	Valeur comptable	Juste valeur de niveau II	Valeur comptable
APOR	614	606	605	601
Prêt à recevoir <sup>1</sup>	38	38	38	38
Dettes à long terme <sup>1</sup>	961	1 018	1 019	1 043

1) Inclut la partie courante.

La juste valeur des débetures non garanties de la société est établie en utilisant les prix observés sur les marchés secondaires. La juste valeur des APOR et d'autres dettes à long terme est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

## C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers et des instruments dérivés

### I. Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 31 mars 2018, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, y compris les expositions indirectes découlant du placement en actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA, se présente comme suit :

Note de crédit des contreparties	Exposition directe		Exposition indirecte <sup>2</sup>
	Débiteurs <sup>1</sup>	APOR	Créances clients
Notation de première qualité	49	—	39
Notation de qualité inférieure	27	—	60
Pas de note externe	38	606	—

1) Comprennent les créances clients, les distributions à recevoir des filiales de TransAlta, les actifs de gestion du risque et le prêt à recevoir (se reporter à la note 10).

2) Comprend les créances clients de TEA.

La société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes si des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties. Dans certains cas, la société a recours à des garanties, notamment des cautionnements personnels, des lettres de crédit, des garanties au comptant et des assurances crédits de tiers afin de réduire l'ensemble du risque de crédit.

Au 31 mars 2018, trois clients non liés comptaient chacun pour plus de 10 % du solde total des créances clients impayées de tiers. La société a évalué que le risque de défaut lié à ces clients était minime.

### II. Autres risques de marché

La société est exposée à des risques de marché en raison des variations de la juste valeur des actions privilégiées de TEA, des actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés de TEA et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC. Une augmentation (diminution) de 1 % de la valeur de ces titres entraînerait une diminution (augmentation) de 1 million de dollars du résultat net et une augmentation (diminution) de 7 millions de dollars des autres éléments du résultat global.

### III. Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société au 31 mars 2018 :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	39	—	—	—	—	—	39
Dettes à long terme	251	49	51	52	54	570	1 027
Passifs nets de gestion du risque	1	—	—	—	—	—	1
Intérêts sur la dette à long terme <sup>1</sup>	38	30	29	27	24	108	256
Dividendes à verser	59	—	—	—	—	—	59
<b>Total</b>	<b>388</b>	<b>79</b>	<b>80</b>	<b>79</b>	<b>78</b>	<b>678</b>	<b>1 382</b>

1) Non comptabilisés à titre de passif financier aux états de la situation financière consolidés résumés.

La société gère son risque de liquidité associé à la dette à long terme en élaborant et en révisant les plans de financement externes à long terme qui reflètent les plans d'affaires et la disponibilité de capitaux sur le marché.

### IV. Risque de change

L'incidence possible sur le résultat net et les autres éléments du résultat global des fluctuations des taux de change associés aux instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle est présentée ci-dessous. L'analyse de sensibilité a été préparée en utilisant l'évaluation par la direction selon laquelle une augmentation ou une diminution moyenne de 0,04 \$ (0,04 \$ en 2017) de ces monnaies par rapport au dollar canadien est une variation potentielle raisonnable au cours du prochain trimestre.

Trois mois clos les 31 mars	2018		2017	
	Augmentation du résultat net <sup>1</sup>	Profits au titre des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>	Augmentation du résultat net <sup>1</sup>	Profits au titre des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>
<b>Monnaie étrangère</b>				
Dollar américain	3	6	5	18
Dollar australien	15	10	22	32
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>50</b>

1) Ces calculs supposent une augmentation de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Une diminution aurait l'effet contraire.

## 9. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles est présenté ci-dessous :

	Production d'énergie hydro-électrique	Production d'énergie éolienne <sup>1</sup>	Production de gaz	Pièces de rechange amortissables et autres	Total
Au 31 décembre 2017	189	1 341	321	18	1 869
Ajouts	1	1	—	3	5
Amortissement	(2)	(16)	(8)	—	(26)
Révision et augmentation des frais de démantèlement	—	—	(1)	—	(1)
Cessions et mise hors service d'immobilisations	—	—	(2)	—	(2)
Transferts	—	1	5	(6)	—
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>188</b>	<b>1 327</b>	<b>315</b>	<b>15</b>	<b>1 845</b>

1) La production éolienne comprend un solde d'ouverture et de fermeture de 9 millions de dollars lié aux actifs en construction. Aucun ajout n'a été effectué au premier trimestre de 2018.

## 10. Autres actifs

Le 2 novembre 2017, Kent Hills Wind LP, filiale de la société, a avancé un montant de 39 millions de dollars du produit tiré du financement de l'obligation du parc éolien de Kent Hills à son partenaire détenant une participation de 17 %. Le prêt non garanti porte intérêt à un taux de 4,55 %, le capital et les intérêts étant payables trimestriellement à compter du 31 décembre 2017, et arrive à échéance le 2 octobre 2022. La société peut à tout moment demander le remboursement de tout solde en cours afin de financer les dépenses d'investissement nécessaires à la construction de l'unité 3 dans le cadre du projet d'expansion du parc éolien de Kent Hills. Au 31 mars 2018, le solde du prêt à recevoir s'élevait à 38 millions de dollars. La partie courante de 5 millions de dollars est incluse dans les créances clients et la partie non courante de 33 millions de dollars est incluse dans les autres actifs.

## 11. Dette à long terme

### A. Encours

Aux	31 mars 2018			31 déc. 2017		
	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt <sup>1</sup>	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt <sup>1</sup>
Facilité de crédit	—	—	—	27	27	2,75%
Obligation de la centrale de Pingston	45	45	2,95%	45	45	2,95%
Obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe	367	372	3,83%	367	372	3,83%
Obligation du parc éolien de New Richmond	146	148	3,96%	146	148	3,96%
Obligation du parc éolien de Kent Hills	255	257	4,45%	256	258	4,45%
Prêt de TEA <sup>2</sup>	199	199	2,89%	196	196	2,80%
Prêt lié au fonds de roulement des actifs canadiens	6	6	—	6	6	—
	<b>1 018</b>	<b>1 027</b>		<b>1 043</b>	<b>1 052</b>	
Moins : tranche courante	(253)	(253)		(250)	(250)	
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>765</b>	<b>774</b>		<b>793</b>	<b>802</b>	

1) Le taux d'intérêt reflète le taux stipulé ou le taux moyen pondéré en fonction de l'encours du capital.

2) Le montant s'est établi à 199 millions de dollars australiens aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017.

Au 31 mars 2018, la société avait une facilité de crédit consortiale consentie totalisant 500 millions de dollars (500 millions de dollars au 31 décembre 2017), dont un montant de 500 millions de dollars (473 millions de dollars au 31 décembre 2017) était disponible. La société respecte les modalités de la facilité de crédit. De plus, la société détient une facilité de lettres de crédit à vue non consentie de 100 millions de dollars, en vertu de laquelle des lettres de crédit de 69 millions de dollars ont été émises au 31 mars 2018 (69 millions de dollars au 31 décembre 2017).

La facilité de crédit de 500 millions de dollars constitue la principale source de liquidités à court terme après les flux de trésorerie provenant des activités de la société. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit varient selon le type d'emprunt effectué : le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le LIBOR ou le taux de base aux États-Unis, conformément à une grille tarifaire qui est habituelle pour pareille facilité. L'entente est pleinement consentie pour quatre ans et vient à échéance en 2021.

## B. Restrictions

Les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston, du parc éolien de New Richmond et du parc éolien de Kent Hills sont assujetties aux conditions financières habituelles et aux clauses restrictives qui limitent la capacité de la société d'accéder aux fonds générés par les activités des centrales. Après avoir satisfait à certains critères relatifs aux distributions, test habituellement effectué trimestriellement, les fonds peuvent être distribués par les filiales à leur société mère respective. Les restrictions comprennent la capacité d'atteindre un ratio de couverture du service de la dette avant la distribution. Les fonds de ces entités, qui se sont accumulés depuis le test du premier trimestre, ne seront pas distribués avant le calcul du prochain ratio de couverture du service de la dette au deuxième trimestre de 2018. Au 31 mars 2018, un montant en trésorerie de 29 millions de dollars était assujéti à ces restrictions financières (14 millions de dollars au 31 décembre 2017).

## C. Sûreté

Les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston, du parc éolien de New Richmond et du parc éolien de Kent Hills sont garanties par une charge de premier rang sur tous les actifs respectifs, y compris les immobilisations corporelles d'une valeur comptable totale de 1 025 millions de dollars (1 038 millions de dollars au 31 décembre 2017), des filiales de la société qui ont émis les obligations, soit Melancthon-Wolfe Wind L.P., Pingston Power Inc., New Richmond Wind L.P. et Kent Hills Wind L.P.

## D. Liquidités soumises à restrictions

La société détient un montant de 31 millions de dollars de liquidités lié au financement par l'émission d'obligations du parc éolien de Kent Hills dans un compte de réserve pour la construction. Les liquidités soumises à restrictions seront libérées du compte de réserve pour la construction sous réserve du respect de certaines modalités, notamment la mise en service commerciale du projet d'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills.

En outre, les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston, du parc éolien de New Richmond et du parc éolien de Kent Hills requièrent l'établissement et le financement de certains comptes de réserve au moyen de trésorerie détenue en dépôt ou de lettres de crédit. Au 31 mars 2018, la société a choisi de recourir à des lettres de crédit. Par conséquent, aucun montant de liquidités n'était soumis à ces restrictions.

# 12. Actions ordinaires

## A. Autorisées et en circulation

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions ordinaires donnent droit à un vote par action aux assemblées des actionnaires. Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et comportent des droits, restrictions, conditions et limites que le conseil peut déterminer de temps à autre. Aucune action privilégiée n'a été émise.

Le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'est établi à 250 millions aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017 et à 224 millions au 31 mars 2017. Aucune action ordinaire n'a été émise au cours de ces périodes.

## B. Dividendes

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires de la société sont fixés par le conseil.

Le tableau suivant présente les dividendes sur actions ordinaires déclarés en 2018 et 2017 :

Dividendes déclarés par action	Total des dividendes par action	Total des dividendes	TransAlta	Autres actionnaires
Trois mois clos le 31 mars 2018	0,23499	59	38	21
Trois mois clos le 31 mars 2017	0,21999	49	29	20

Le 22 février 2018, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2018, le 31 mai 2018 et le 29 juin 2018.

## 13. Engagements et éventualités

### A. Litiges

Dans le cours normal des affaires, la société pourrait être partie à des litiges. Même si la société n'est pas directement impliquée dans le litige en cours avec FMG concernant la résiliation alléguée du CAÉ lié à la centrale de South Hedland, les résultats de ce litige pourraient avoir une incidence sur les produits financiers tirés de la participation financière de la société dans les actifs australiens. En outre, un deuxième litige implique la réclamation de FMG auprès de TransAlta quant à la cession de la centrale de Solomon à FMG. FMG réclame certains montants relativement à l'état de la centrale, alors que TransAlta réclame le remboursement de certains coûts.

### B. Garanties

Dans le cadre de l'acquisition des actifs australiens, la société a conclu une entente de garantie et d'indemnisation en faveur de TransAlta liée à certaines garanties offertes par TransAlta à des tiers à l'égard de certaines obligations de TEA (les «garanties de TEA»). La société a convenu d'indemniser TransAlta à l'égard des réclamations, poursuites, procédures, obligations, pertes, frais ou dépenses engagés ou dommages subis par TransAlta relativement aux garanties de TEA, et de rembourser à TransAlta la totalité de tout montant versé par TransAlta aux termes des garanties de TEA à l'égard de poursuites, omissions, événements ou circonstances survenus. Au 31 mars 2018, le total des montants garantis par la société s'élevait à 940 millions de dollars (921 millions de dollars au 31 décembre 2017).

### C. Croissance

La société a engagé des dépenses futures de 27 millions de dollars liées au projet d'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills.

## 14. Opérations et soldes avec les parties liées

La société a conclu certaines ententes et opérations avec TransAlta, qui sont décrites de manière plus détaillée à la note 25 du rapport annuel le plus récent de la société.

### A. Opérations avec les parties liées

Les opérations avec les parties liées comprennent les produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 5) et les produits d'intérêts liés aux filiales de TransAlta (note 6). De plus, tous les instruments financiers et les instruments dérivés découlant des activités de la société sont conclus au nom de la société par une filiale de TransAlta.

Les principales opérations entre parties liées qui ne sont pas présentées ailleurs se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	9	10
Produits tirés des éléments écologiques <sup>1</sup>	1	—
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux <sup>2</sup>	4	4
Achats de gaz naturel	3	2
Charge d'intérêts sur la débenture convertible	—	2
Charge d'intérêts sur le prêt de TEA	1	—
Frais d'optimisation des actifs <sup>3</sup>	1	1
Profit de change réalisé sur la couverture économique de la convention d'apport	—	1

1) La valeur des éléments écologiques a été établie au moyen des informations de marché pour des instruments semblables, y compris les transactions historiques avec des tiers.

2) Compte tenu de la tranche imputée directement au parc éolien du Wyoming.

3) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Toutes ces opérations sont liées à TransAlta ou à ses filiales.

## B. Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées incluent les placements dans des filiales de TransAlta présentés à la note 5, les actifs et les passifs de gestion du risque présentés à la note 8, le prêt lié au fonds de roulement des actifs canadiens et le prêt de TEA présentés à la note 11, et les garanties offertes par la société au nom de TransAlta et de TEA présentées à la note 13.

Les soldes avec les parties liées détenus auprès de TransAlta ou des filiales de TransAlta qui ne sont pas présentés ailleurs consistent en ce qui suit :

Aux	31 mars 2018	31 déc. 2017
Créances clients et autres débiteurs	18	37
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	9	11
Dividendes à verser	38	37
Lettres de crédit émises par TransAlta au nom de la société	1	1
Garanties fournies par TransAlta au nom de la société	105	105

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.



## 15. Informations sectorielles

Trois mois clos le 31 mars 2018	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	59	2	50	—	111
Incitatifs gouvernementaux	5	—	—	—	5
Produits tirés des contrats de location	8	1	—	—	9
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>72</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	<b>—</b>	<b>125</b>
Combustible, redevances et autres coûts	4	—	24	—	28
<b>Marge brute</b>	<b>68</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>—</b>	<b>97</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et	8	1	7	5	21
Amortissement	18	2	10	—	30
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	1	—	—	2
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>41</b>	<b>(1)</b>	<b>9</b>	<b>(5)</b>	<b>44</b>
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					27
Produits d'intérêts					11
Charge d'intérêts nette					(11)
Variation de la juste valeur des actifs financiers					1
Profit de change					6
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>					<b>78</b>

Trois mois clos le 31 mars 2017	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada <sup>1</sup>	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	59	2	50	—	111
Incitatifs gouvernementaux	5	—	—	—	5
Produits tirés des contrats de location	7	1	—	—	8
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>71</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	<b>—</b>	<b>124</b>
Combustible, redevances et autres coûts	3	—	24	—	27
<b>Marge brute</b>	<b>68</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>—</b>	<b>97</b>
Activités d'exploitation, d'entretien et	8	1	7	5	21
Amortissement	18	2	8	—	28
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	1	—	—	2
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>41</b>	<b>(1)</b>	<b>11</b>	<b>(5)</b>	<b>46</b>
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					12
Produits d'intérêts					11
Charge d'intérêts nette					(13)
Perte de change					31
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B					(44)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>					<b>43</b>

1) Les postes Produits des activités ordinaires et Combustible, redevances et autres coûts de vente ont été ajustés par rapport à la période précédente pour tenir compte de la compensation des ventes de gaz intersociétés avec les achats. Cet ajustement n'a eu aucune incidence sur la marge brute.

## 16. Événements postérieurs à la date de clôture

### **Acquisition de projets de parc éolien aux États-Unis**

Le 20 avril 2018, la société a fait l'acquisition d'une participation financière dans les projets de parc éolien aux États-Unis auprès d'une filiale de TransAlta («TA Power») conformément à l'entente conclue avec TransAlta le 20 février 2018. Dans le cadre de cette entente, US HoldCo détiendra directement les projets de parc éolien aux États-Unis et TA Power émettra à la société des actions ordinaires, lesquelles donnent droit à des dividendes trimestriels fondés sur le résultat net avant impôts des projets de parc éolien aux États-Unis. La société financera les coûts de construction et d'acquisition estimés restants de 240 millions de dollars américains des projets de parc éolien aux États-Unis. La société financera ces coûts en faisant l'acquisition d'autres actions privilégiées émises par TA Power ou en achetant des obligations portant intérêt émises par US HoldCo. Le produit tiré de l'émission de ces actions privilégiées ou de ces obligations doit être utilisé exclusivement dans le cadre de l'acquisition et de la construction des projets de parc éolien aux États-Unis. La société financera ces coûts d'acquisition et de construction au moyen de liquidités existantes et d'avantages fiscaux.

### **Contrat dans le secteur Gaz au Canada**

Le 1<sup>er</sup> mai 2018, la société a conclu un contrat avec une importante société canadienne de chaîne de blocs en vue de fournir jusqu'à 35 MW d'électricité ainsi que des locaux industriels à la centrale de Sarnia. Le contrat a une durée de cinq ans et prévoit une prolongation maximale de cinq ans.

## Glossaire de termes clés

**Actifs australiens** – Actifs de production au gaz australiens de 450 MW de TransAlta qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme, y compris la centrale de South Hedland de 150 MW et le gazoduc de Fortescue River de 270 kilomètres.

**Actifs canadiens** – Centrale de cogénération de Sarnia de 506 MW, parc éolien Le Nordais de 98 MW et centrale hydroélectrique de Ragged Chute de 7 MW qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme. Les actifs sont situés en Ontario et au Québec.

**Actions privilégiées reflet australiennes** – Actions privilégiées d'une filiale de TransAlta procurant des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents de TEA.

**APOR** – Actions privilégiées obligatoirement rachetables de TEA ne conférant pas le droit de vote et ayant un rang subordonné à celui de toutes les dettes garanties et non garanties actuelles et futures, mais un rang supérieur à celui de toutes les autres catégories d'actions émises et en circulation du capital de la filiale australienne. Les APOR ont un taux de dividende déclaré de 7,4 %.

**CAÉ** – Contrat d'achat et de vente d'électricité entre un producteur d'électricité et un tiers acquéreur d'électricité.

**CAÉ de TransAlta** – CAÉ entre TransAlta et la société prévoyant l'achat par TransAlta, pour un prix fixe, de toute l'électricité produite par certaines centrales éoliennes et hydroélectriques. Le prix initial à payer en 2013 par TransAlta pour la production était de 30,00 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 45,00 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques, montants ajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation.

**Capacité** – Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

**Capacité maximale nette** – Capacité maximale ou service nominal effectif, modifié pour tenir compte des limitations ambiantes qu'une unité de production ou une centrale peut soutenir pendant une durée déterminée, moins la capacité utilisée pour répondre à la demande de service des centrales et aux besoins auxiliaires.

**Éléments écologiques** – Certificats d'énergie renouvelable et crédits compensatoires de carbone, ou autres instruments pouvant être négociés ou vendus qui représentent les droits de propriété au titre des caractéristiques environnementales, sociales et autres non liées à l'énergie de la production d'électricité renouvelable pouvant être vendus séparément de l'électricité sous-jacente.

**Facilité de crédit** – Facilité de crédit consortiale externe de 500 millions de dollars pleinement consentie pour quatre ans, venant à échéance en 2021. Le maintien de l'accès à la facilité est assujéti au respect de diverses clauses restrictives.

**Gaz à effet de serre («GES»)** – Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

**Gigawatt («GW»)** – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

**GWh** – Mesure de la consommation d'électricité égale à l'utilisation de 1 000 mégawatts en une heure.

**Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux** – Honoraires à verser à TransAlta aux termes de la convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation afin de dédommager TransAlta pour la fourniture de tous les services d'administration généraux pouvant être essentiels ou souhaitables aux fins de la gestion des affaires de la société.

**Interruption non planifiée** – Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

**Mégawatt («MW»)** – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

**Mégawattheure («MWh»)** – Mesure de la consommation d'électricité équivalant à l'utilisation de 1 000 000 de watts en une heure.

**Parc éolien du Wyoming** – Parc éolien de 144 MW de TransAlta au Wyoming.

**Projets de parc éolien aux États-Unis** – Projets de parc éolien qui consistent en un projet de 90 MW situé en Pennsylvanie faisant l’objet d’un CAÉ de 15 ans et un projet de 29 MW situé au New Hampshire faisant l’objet de deux CAÉ de 20 ans.

**South Hedland ou centrale de South Hedland** – Centrale alimentée au gaz à cycle combiné de 150 MW à South Hedland, en Australie-Occidentale.

**TEA** – TransAlta Energy (Australie) Pty Ltd., une filiale australienne de TransAlta.

# TransAlta renewables<sup>inc.</sup>

TransAlta Renewables Inc.

110 - 12 th Avenue S.W.

Box 1900, Station "M"

Calgary, Alberta, Canada T2P 2M1

**Téléphone**

403.267.7110

Site Web

[www.transaltarenewables.com](http://www.transaltarenewables.com)

Société de fiducie AST (Canada)

C. P. 700, succursale B

Montréal (Québec)

H3B 3K3

Téléphone

Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.387.0825

Toronto ou en dehors de l'Amérique du Nord : 416.682.3860

Courriel

[inquiries@astfinancial.com](mailto:inquiries@astfinancial.com)

Télécopieur

514.985.8843

Site Web

[www.astfinancial.com/ca-en](http://www.astfinancial.com/ca-en)

Renseignements supplémentaires

Les demandes peuvent être adressées à :

**Investisseurs – Demandes de renseignements**

**Téléphone**

1.800.387.3598 au Canada et aux États-Unis

ou 403.267.2520

**Courriel**

[investor\\_relations@transalta.com](mailto:investor_relations@transalta.com)

Médias – Demandes de renseignements

(sans frais) 1.855.255.9184

ou 403.267.2540